

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

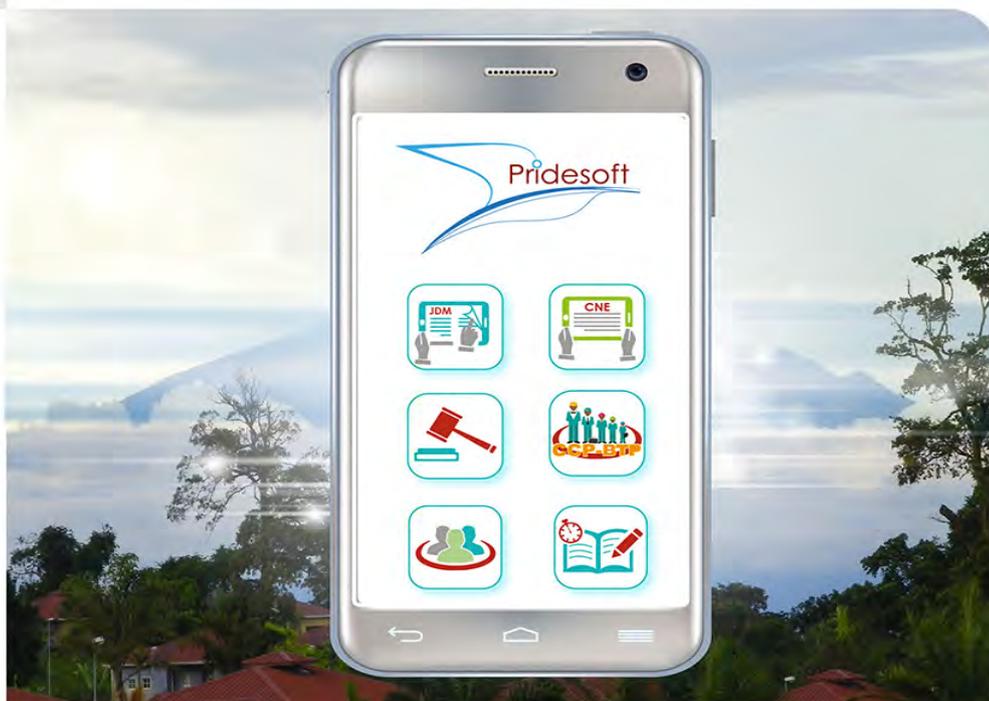
Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

01

TELECOMMUNICATION

02

NON DEFINIS

04

INFRASTRUCTURE

02

SANTE PUBLIQUE

02

RURAL

09

ADMINISTRATION

27

ENERGIE

04

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armacm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armacm, Web:www.armacm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armacm

N° 2013

13 Mars 2020

13 March 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(**) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	006/AONO/RS/DDL/C-MYSLA/CIPM/TAI/2020 Lire
	Titre/objet	N°006/A ONO/RS/DDL/C-MYSLA/CIPM/ TAI/2020 DU 07/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CONSTRUCTION DE DEUX BORNES FONTAINES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-04-2020

2	Reference	N°0001/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 10 MARS 2020 RELATIF A L'ACQUISITION ET PREPOSITIONNEMENT DES DOSES DE VACCINS CONTRE LA RAGE. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINEPIA, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-04-2020

3	Reference	008/AONO/AC/CDPM-MK/AI/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/AC/CDPM-MK/AI/2020 DU 24/02/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE PATALAO, ARRONDISSEMENT DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI : PHASE I FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	26-03-2020

4	Reference	03/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM Lire
	Titre/objet	N°003/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM/ DU 09/03/2020 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE SEPT (07) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS SEPT LOCALITES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	31-03-2020

5	Reference	001/AONO/RS/DDL/C-MYSLA/CIPM/ RT/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RS/DDL/C-MYSLA/CIPM/ RT/2020 DU 05/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON BIDJONG? NKOLDJA DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-04-2020

6	Reference	02/AONO/C.MTP/CIPM/SG/ST/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C.MTP/CIPM/SG/ST/2020 DU 12 MARS 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH A LAOUKOBONG DANS LA COMMUNE DE MARTAP.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

7	Reference 003/AONO/RS/DDL/C-MYSLA/CIPM/TBEC/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/RS/DDL/C-MYSLA/CIPM/TBEC/2020 DU 06/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE BOUTIQUES ET TOILETTES PUBLIQUES AU MARCHÉ D'EKONG DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET L'OBO Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 13-03-2020
----------	---

8	Reference 03/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2020 DU 12 MARS 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE FINITION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE MARTAP. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 04-04-2020
----------	---

9	Reference 002/AONO/RS/DDL/C-MYSLA/CIPM/TBEC/2020 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RS/DDL/C-MYSLA/CIPM/TBEC/2020 DU 03/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 03-04-2020
----------	--

10	Reference 0002/AONO/J/CRPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/J/CRPM/2020 DU 13 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINPMEESA - EXERCICE 2020 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 09-04-2020
-----------	--

11	Reference 001/AAONO/ MINMIDT/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AAONO/ MINMIDT/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL TECHNIQUE POUR L'AMELIORATION DU PLATEAU TECHNIQUE DU LABORATOIRE D'EXPERTISE ET D'EVALUATION DE DIAMANTSFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINMIDT EXERCICE 2020. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 31-03-2020
-----------	---

12	Reference 001/AONO/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG DU 06 MARS 2020POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DU NDE (03 LOTS)LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES BILINGUE DE BATELALOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE BAKONGLOT 3 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE BILINGUE DE BANGANGTE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 30-03-2020
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS**13**

Reference [007/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020 DU 11 MARS 2020 RELATIF A LA REHABILITATION DE LA CLIMATISATION DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II, PHASE I

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-04-2020

14

Reference [001/AONO/MINEPAT/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINEPAT/CIPM/2020 DU 06 MARS 2020, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE POUR L'ENTRETIEN DES EDIFICES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN DEUX (02) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 14-04-2020

15

Reference [06/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°06/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KOUSSOUM (LOT 1) ET À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KARBA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE FIGUIL

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-03-2020

16

Reference [002/AONO/MINEPAT/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINEPAT/CIPM/2020 DU 10 MARS 2020, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SECURISATION DES IMMEUBLES ET ANNEXES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 14-04-2020

17

Reference [01BIS/AAONO/MINREX/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01BIS/AAONO/MINREX/CIPM/2020 DU 13 MARS 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES (EN DEUX (02) LOTS) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREX EXERCICE : 2020 IMPUTATION : 54 06 390000 6163

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-04-2020

18

Reference [02 BIS/AAONO/MINREX/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02 BIS/AAONO/MINREX/CIPM/2020 DU 13 MARS 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SECURITE ET LE GARDIENNAGE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREX EXERCICE : 2020 IMPUTATION : 54 06 390000 6188

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

19

Reference [004/AONO/C-GAZAWA/CIPMP-GAZ/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet N°004/AONO/C-GAZAWA/CLPMP-GAZ/2020 DU 09/03/2020 POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 01-04-2020

20

Reference [07/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2020 DU 03/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A BATAO DANS LA COMMUNE DE FIGUIL

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 23-03-2020

21

Reference [001/ 2020/AONO/C/KALFOU/CIPM/AI](#) [Lire](#)

Titre/objet N°001/ 2020/AONO/C/KALFOU/CIPM/AIDU 13/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD (LOT1) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDEVEL POUR L'EXERCICE 2020

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 07-04-2020

22

Reference [201840/AONO/MINDEF/ CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°201840/AONO/MINDEF/ CIPM/2020 DU 11 MARS 2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UN RESERVOIR A 10 M DE HAUTEUR ET D'UNE CAPACITE DE 5 000 LITRES AU TRANSIT DBE-DOUALA DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDEF – EXERCICE 2020 IMPUTATION BUDGETAIRE : 54 13 168 01 59 14 083 2246

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 21-04-2020

23

Reference [002/AONO/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2020 DU 06 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INFIRMERIE ALA PRISON PRINCIPALE DE BANGANGTE DANS LE DEPARTEMENT DU NDE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-03-2020

24

Reference [201841/AONO/MINDEF/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°201841/AONO/MINDEF/CIPM/2020 DU 11 MARS 2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UN RESERVOIR A 10 M DE HAUTEUR ET D'UNE CAPACITE DE 5 000 LITRES A MBANGASSINA DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDEF – EXERCICE 2020 IMPUTATION BUDGETAIRE : 54 13 170 08 55 11 461 2246

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 21-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

25	Reference °002 / 2020/AONO/C-KALFOU/CIPM/AI Lire Titre/objet APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT .N°002 / 2020/AONO/C-KALFOU/CIPM/AIDU 13/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPEES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU.DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD (LOT2)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDEVEL POUR L'EXERCICE 2020 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 07-04-2020
-----------	---

26	Reference 005/AONO/C-GAZAWA/CIPM/2020 Lire Titre/objet N°005/AONO/C-GAZAWA/CIPM/2020 DU 09/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE VILLE DE GAZAWA DE LA COMMUNE DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : MINDDEVEL EXERCICE 2020. AUTORISATION DEPENSES : IVO3204 IMPUTATION BUDGETAIRE : 54 27 351 01 641312 2246 821 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 01-04-2020
-----------	--

27	Reference 04/AONO/JO5/CDPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/JO5/CDPM/2020 DU 13/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE MODERNE DE NKOZOA, DANS LE DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINESEC, EXERCICE 2020 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 09-04-2020
-----------	--

28	Reference 001/AONO/CIPM/MAETUR Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2020/001/CIPM/MAETUR DU 09/03/2020 POUR LA MISSION TRIENNALE DE GARDIENNAGE ET DE SECURISATION DES INSTALLATIONS DE LA MAETUR A YAOUNDÉ ET A DOUALA. LOT 1 : SITES DE YAOUNDÉ ; LOT 2 : SITES DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET MAETUR EXERCICE 2020 ET SUIVANTS Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 09-04-2020
-----------	---

29	Reference 002 /AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2020 DU 03/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 25-03-2020
-----------	--

30	Reference 002/AONO/CIPM/MAETUR Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°2020/002/CIPM/MAETUR DU 09/03/2020 POUR LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU RESEAU INFORMATIQUE SECURISE A LA MAETUR (OPERATION 156). FINANCEMENT : BUDGET MAETUR – EXERCICE 2020 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 09-04-2020
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

31

Reference [001 /AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2020 DU 03/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALDAMA , ARRONDISSEMENT DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-03-2020

32

Reference [003/AONO/CIPM/MAETUR](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2020/003/CIPM/MAETUR DU 09/03/2020POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIEL ROULANT NEUF À LA MAETUR À YAOUNDÉ (OPÉRATION 156).FINANCEMENT : BUDGET MAETUR – EXERCICE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 09-04-2020

33

Reference [001/AONO/C-AKGA/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C- AKGA/CIPM/2020 DU 17/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE DE NDIBIDJENG, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINEDUB.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-04-2020

34

Reference [002/AONO/C-AKGA/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C- AKGA/CIPM/2020 DU 12 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE D'AKONOLINGA, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINDDEVEL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-04-2020

35

Reference [05/AONO/C-AYOS/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 09/03/2020 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU À L'ABATTOIR D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTREEN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-04-2020

36

Reference [N°00003 /DC/MINEPIA/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°00003 /DC/MINEPIA/CIPM/2020 DU 10 MARS 2020 EN VUE DE L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2020.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 07-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

37

Reference [02/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2020 DU 11 MARS 2020 RELATIVE A LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS DU CENTRE DE COLLECTE DE LAIT DE LIKOK, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 03-04-2020

38

Reference [009/AC-DC/CMNE-MTRWA/CIPM/AI/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°009/AC-DC/CMNE-MTRWA/CIPM/AI/2020 DU 02/03/2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE GESTION DES SITES REBOISES DE «OPERATION SAHEL VERT» EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LACOMMUNE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPDED TRANSFÉRÉ, EXERCICE 2020

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 25-03-2020

39

Reference [001/DC/RS/DDC/C-MYSLA/CIPM/ AG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet N°001/DC/RS/DDC/C-MYSLA/CIPM/ AG/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 06/03/2020 POUR LA FOURNITURE EN MOBILIER DE BUREAU DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 03-04-2020

40

Reference [003/DC/MINMIDT/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINMIDT/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR L'ACQUISITION DES KITS D'ANALYSE DES EAUX MINERALES ET KITS DE PRELEVEMENT DE CONDITIONNEMENT DES EAUX ET BANDELLES POUR DETERMINER LA PRESENCE DE MERCURE, ION FER ET CYANURE DANS L'EAU

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 31-03-2020

41

Reference [03/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2020 DU 12 MARS 2020 RELATIVE A LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS DU CENTRE DE COLLECTE DU LAIT DE MARTAP, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 04-04-2020

42

Reference [004/DC/MINMIDT/CIPM/2020 DU 09 mars 2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/MINMIDT/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR L'ACQUISITION DES POINCONS PROFIT DU MINMIDT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 31-03-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

43

Reference [003/DC/MINEPAT/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINEPAT/CIPM/2020 DU 10 MARS 2020, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-04-2020

44

Reference [26/ASMI/MINTP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERÊT N°26/ASMI/MINTP/2020 DU 04 MARS 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA REALISATION DES ETUDES DETAILLEES EN VUE DE LA CONSTRUCTION OU LA REHABILITATION DE CERTAINS AXES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-04-2020

45

Reference [27/ASMI/MINTP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°27/ASMI/MINTP/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DANS LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION DES EMULSIONS DE BITUME AU CAMEROUN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-04-2020

46

Reference [29/ASMI/MINTP/2020 DU 09 MARS 2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°29/ASMI/MINTP/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE REHABILITATION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART ET LEURS VOIES D'ACCES SUR LE RESEAU ROUTIER NATIONAL.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-04-2020

47

Reference [31/ASMI/MINTP/DCT/CAO/IE1/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°31/ASMI/MINTP/DCT/CAO/IE1/2019 DU 09 MARS 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES CHARGE DE L'ELABORATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET OPERATIONNELLES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CADRE REGLEMENTAIRE DU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BARRAGES AU CAMEROUN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-04-2020

48

Reference [03/C//CNG/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 03/C//CNG/SG/CIPM/2020 DU 28 FEV 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES DE PROJET FINANÇÉ PAR LE BIP, EXERCICE 2020 DANS LA COMMUNE DE NGAOUI.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

49

Reference [03/C//CNG/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 03/C//CNG/SG/CIPM/2020 DU 28 FEV 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES DE PROJET FINANÇÉ PAR LE BIP, EXERCICE 2020 DANS LA COMMUNE DE NGAOUI.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

50

Reference [N°006/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 21 JANVIER 2020 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA SALLE DE SPORT DU FEICOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

51

Reference [N°00000015/ART/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°00000015/ART/CIPM/2020 DU 11 MARS 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DEL'APPEL D'OFFRES N°00000261/AOIO/ART/CIPM/2019 DU 10 OCTOBRE 2019 POURLE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ÉLABORATION DES LIGNES DIRECTRICES DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DES OPÉRATEURS CONCESSIONNAIRES (FIXES ET MOBILES) ET DES OPÉRATEURS ÉTABLISSANT ET EXPLOITANT DES INFRASTRUCTURES PASSIVES EN SUPPORT AUX RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

52

Reference [01/C//CNG/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 01/C//CNG/SG/CIPM/2020 DU 28 FEV 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES DE PROJET FINANÇÉ PAR LE BIP, EXERCICE 2020 DANS LA COMMUNE DE NGAOUI.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

53

Reference [02/C//CNG/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 02/C//CNG/SG/CIPM/2020 DU 28 FEV 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES DE PROJET FINANÇÉ PAR LE BIP, EXERCICE 2020 DANS LA COMMUNE DE NGAOUI.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

54

Reference [04/C//CNG/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 04/C//CNG/SG/CIPM/2020 DU 28 FEV 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES DE PROJET FINANÇÉ PAR LE BIP, EXERCICE 2020 DANS LA COMMUNE DE NGAOUI.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

55	Reference 02/C//CNG/SG/CIPM/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 02/C//CNG/SG/CIPM/2020 DU 28 FEV 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES DE PROJET FINANÇÉ PAR LE BIP, EXERCICE 2020 DANS LA COMMUNE DE NGAOUI. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

56	Reference 01/C//CNG/SG/CIPM/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 01/C//CNG/SG/CIPM/2020 DU 28 FEV 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES DE PROJET FINANÇÉ PAR LE BIP, EXERCICE 2020 DANS LA COMMUNE DE NGAOUI. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

57	Reference N°0292/20/C/DG/CEN/YDE Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°0292/20/C/DG/CEN/YDEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CEN/CPM/2019, DU 03 DECEMBRE 2019, RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE TYPE 4X4 STATION WAGON (LOT UNIQUE) DE LA CENAME Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

58	Reference n/a Lire Titre/objet ADDITIFA L'AVIS DE CONSULTATION DES FOURNISSEURS RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATIONS N°09/DC/SCOOPS-AALPHAM /CIPM/2020 DU 25/02/2020 POUR REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) POULAILLERS DE 360 M² ET D'UN BATIMENT POUR VESTIAIRE AU PROFIT DE LA SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AVICOLE ALPHA DE MFOU « SCOOPS-AALPHAM » Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

59	Reference n/a Lire Titre/objet ADDITIFA L'AVIS DE CONSULTATION DES FOURNISSEURS RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATIONS N°010/DC/SCOOPS-AALPHAM /CIPM/2020 DU 25/02/2020 POUR REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PUIT MODERNE ET DEUX (02) CHATEAUX EN BA AVEC CUBITAINE AU PROFIT DE LA SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AVICOLE ALPHA DE MFOU « SCOOPS-AALPHAM » Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

60	Reference N°005/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°005/C/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/FEICOM/CIPM/2020 DU 04 FEVRIER 2020 POUR L'ACQUISITION DES MONO BROSSES ET DÉBROUSSAILLEUSES AU FEICOM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

61

Reference [N°004/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°004/C/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FEICOM/CIPM/2020 DU 04 FEVRIER 2020 POUR L'ACQUISITION DES SMART TV AU FEICOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

62

Reference [N°0176/CUY/DDIE/SMBC/202](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0176/CUY/DDIE/SMBC/202PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERÊT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°285/ASMI/CIPM/CUY/2019 DU 03 DECEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE SUIVI DES ACTIVITES DU GARAGE MUNICIPAL DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

63

Reference [N°006/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 21 JANVIER 2020 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA SALLE DE SPORT DU FEICOM

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

64

Reference [N°005/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°005/C/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/FEICOM/CIPM/2020 DU 04 FEVRIER 2020 POUR L'ACQUISITION DES MONO BROSSES ET DÉBROUSSAILLEUSES AU FEICOM

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

65

Reference [N°004/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°004/C/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FEICOM/CIPM/2020 DU 04 FEVRIER 2020 POUR L'ACQUISITION DES SMART TV AU FEICOM

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

66

Reference [N° 00000016 /ART/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 00000016 /ART/DG DU 11 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°0000261/AOIO/ART/CIPM/2019 DU 10 OCTOBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ÉLABORATION DES LIGNES DIRECTRICES DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DES OPÉRATEURS CONCESSIONNAIRES (FIXE ET MOBILES) ÉTABLISSANT ET EXPLOITANT DES INFRASTRUCTURES PASSIVES EN SUPPORT AUX RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

67	Reference N°006 /D/FEICOM/DG Lire Titre/objet DECISION N°006 /D/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LA SALLE DE SPORT DU FEICOM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

68	Reference N°004 /D/FEICOM/DG Lire Titre/objet DECISION N°004 /D/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020POUR L'ACQUISITION DES SMART TV AU FEICOM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

69	Reference N°005 /D/FEICOM/DG Lire Titre/objet DECISION N°005 /D/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020POUR L'ACQUISITION DES MONO BROSSES ET DÉBROUSSAILLEUSES AU FEICOM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

70	Reference N°0291/20/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE Lire Titre/objet DECISION N°0291/20/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDEDECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CEN/CPM/2019, DU 03 DECEMBRE 2019, RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE TYPE 4X4 STATION WAGON (LOT UNIQUE) DE LA CENAME, EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

71	Reference 001/ADD/C/BAM/SG/SPM/2020 Lire Titre/objet ADDITIF N°001/ADD/C/BAM/SG/SPM/2020 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINDEVEL/D-HP/C/BAM/SG/CIPM-TBEC/2020 DU 24/02/2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EN BLOCS DE TERRE COMPRIMEE (BTC) AL'EP DE MEJI ET CONSTRUCTION DU PAVILLON-MERE ET ENFANT DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAMENDJOU(PHASEII) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

72	Reference ADDITIF N° 02 Lire Titre/objet ADDITIF N°02AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM-TBEC DU 13/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'APPLICATION DE MAMBAIN DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

73	Reference ADDITIF N°03 Lire Titre/objet ADDITIF N°03AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM-TBEC DU 13/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUPA NGAGNOU DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DEL'OUEST Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

74	Reference 03/AD/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CIPM-AI/2020 Lire Titre/objet ADDITIF N°03/AD/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CIPM-AI/2020 DU 09/03/2020AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 06/AONO/MIWDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CIPM-AI/2020 DU 19/02/2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ENEO DE MOYENNE ET BASSE TENSION A BANKA BAHAM SUR (1,5KM) AXE : SOUOP MAGREU-CEBEC(1KM);TOUKAM MARCEL-LIMITE BAPA(0.5KM) AVEC BRETELLES ET L'EXTENTION DU RESEAU ELECTRIQUE ENEO SUR L'AXE :TEDZU-TEYIMM-CAREF TUOEVWEM (1,5 KM); DEFO TAMTO-FORAGE (1,5KM) A BOUKUE DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX «PROCÉDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : B.I.P-RT-2020 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

75	Reference ADDITIF N° 01 Lire Titre/objet ADDITIF N°01AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM-TBEC DU 13 FEVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MFEMTAME DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

76	Reference ADDITIF N° 04 Lire Titre/objet ADDITIF N°04AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 004/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM-TBEC DU 14 FEVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHE DE VIVRE DE FOUMBAN DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

77	Reference ADDITIF N°01/A/SG/CD/2020 Lire Titre/objet ADDITIF N°01/A/SG/CD/2020 DEMANDE DE COTATION N°01/DC/SG/CD/CDPM/MENOUA/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK UP 4X4 ALA COMMUNE DE DSCHANG POURLE PROJET DE DEPLOIEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GESTION DES DECHETS COMPOSTABLES Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

COMMUNE DE MÉYOMESSALA

N°006/A ONO/RS/DDLC-MYSLA/CIPM/ TAI/2020 DU 07/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CONSTRUCTION DE DEUX BORNES FONTAINES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2020, le Maire de la commune de Meyomessala, Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de deux bornes fontaines dans certaines localités de la commune de Meyomessala.

2. Consistance des prestations

Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ; Fondations ; Elévation ; Revêtement ; Fluide.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 5 000 000 (cinq millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le programme d'investissement prioritaire exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire Tél. : 670.14.43.40/674.92.52.17 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire, Tél. : 670.14.43.40/674.92.52.17 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de la commune de Meyomessala suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Coût du DAO
unique	les travaux de construction de deux bornes fontaines dans certaines localités dans la commune de Meyomessala	5 000 000 FCFA	15 000 FCFA

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;

- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;
- Le numéro du lot sollicité.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel KONO REFUGE sis à NDONKO par Meyomessala, Tél : 670.14.43.40/674.92.52.17 au **plus tard le 03/04/2020 à 14heures** précises, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/A
 ONO/RS/DDL/C-MYSLA/CIPM/ TAI/2020 DU 07/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
 CONSTRUCTION
 DE DEUX BORNES FONTAINES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA
 COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA et LOBO
 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
unique	les travaux de construction de deux bornes fontaines dans certaines localités dans la commune de Meyomessala	5 000 000 FCFA	100 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'offre doit être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives ; des offres techniques et financières aura lieu **le 03/04/2020 à 15 heures**, par la Commission des Marchés Publics de MEYOMESSALA dans la salle des actes de l'hôtel KONO REFUGE SIS à N'DONKOL par MEYOMESSALA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé sous 48h, pour absence de l'une des pièces exigées ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'attestation de non abandon d'un chantier antérieur du fait de l'entreprise à Meyomessala et délivré par le Maire de Meyomessala ;
- Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (2 sous critères) ;
 - Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères) ;
 - Personnels (12 sous critères) ;
 - Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
 - Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;
 - Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer (3 sous critères) ;
- Capacité financière (1 sous critère).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques requises résultant des conditions du DAO sera adjudicataire de la présente lettre commande.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hotel de ville de Meyomessala, cabinet de conseil n° 98. dès publication du présent avis.

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 10 MARS 2020 RELATIF A L'ACQUISITION ET PREPOSITIONNEMENT DES DOSES DE VACCINS CONTRE LA RAGE. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINEPIA, EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA
IMPUTATION
N° 54 31 407 05 330001 6113.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'appui à l'amélioration de la santé publique vétérinaire, et la lutte contre la rage qui est une zoonose majeure au Cameroun, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition et le pré-positionnement des doses de vaccins contre la rage.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste en l'acquisition et le pré-positionnement des doses de vaccins contre la rage dans les dix Délégations Régionales de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales ainsi qu'un stock de sécurité à la Direction des Services Vétérinaires sise à Mvog Betsi/Yaoundé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 54 31 407 05 330001 6113.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, au plus tard le 09 avril 2020 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 0001 /AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 10 MARS 2020 RELATIF A L'ACQUISITION ET AU PREPOSITIONNEMENT DES DOSES DE VACCINS CONTRE LA RAGE.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les doses de vaccins, objet du présent appel d'offres, seront livrés dans les dix Délégations Régionales de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales et un stock de sécurité à la Direction des Services Vétérinaires sise à Mvog Betsi/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquittée à la main par l'émetteur, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du dossier d'appel d'offres, d'un montant de quatre cent quatre-vingt mille (480 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 09 avril 2020 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet ou pièces non conformes au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres en dehors de la caution de soumission;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) du vaccin ;
- non-conformité de la substance active.
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

*. Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- références de l'entreprise ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- proposition technique conforme à 100% des caractéristiques techniques précisées dans le DAO ;
- photos en couleur, conforme aux spécifications techniques du DAO ;
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables (oui) pour les critères éliminatoires et au moins soixante-onze pour cent (71%) d'avis favorables (oui) pour les critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions du DAO et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Vétérinaires sise à Mvog-Betsi/Yaoundé, Tél. : 222 31 14 32.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 10 Mars 2020

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

PRÉFECTURE DE MAYO KANI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/AC/CDPM-MK/AI/2020 DU 24/02/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE PATALAO, ARRONDISSEMENT DE GUIDIGUIS, DÉPARTEMENT DU MAYO-KANI : PHASE II FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
5432422024513202254801

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2020 du Ministère de l'Eau et de l'Energie, le Préfet du Département du Mayo-Kani, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie du Mayo-Kani, Maître d'Ouvrage Délégué, pour les travaux d'Electrification Rurale de Patalao dans l'Arrondissement de Guidiguis, Département du Mayo-Kani, phase II.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Construction réseau BT monophasé

Prestations diverses etc...

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **Dix Millions (10 000 000) FCFA TTC**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE de l'exercice 2020 sur les lignes d'imputation budgétaire : **5432422024513202254801**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Préfecture de Kaélé dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Kaélé dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **15 000 (quinze mille) francs CFA**, payable à la Recette des Finances de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Préfecture de Kaélé, au plus tard le **26/03/2020 à 13Heures précises** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/AC/CDPM-MK/AI/2020 DU 24/02/2020 POUR LES TRAVAUX
D'ELECTRIFICATION RURALE DE PATALAO, ARRONDISSEMENT DE GUIDIGUIS,
DEPARTEMENT DU MAYO-KANI : PHASE II
« A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12 du DAO, d'un montant de 200 000 (Deux cent mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/03/2020 à 14 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Kani dans à la Préfecture de Kaélé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
5. L'absence de réalisation dans les travaux similaires.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne ou pick-up adapté, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures environnementales) ;	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% des oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offrefinancière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Kaélé, dès publication du présent avis. «Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25/699 37 07 48».

MAROUA le 24 Février 2020

Le PRÉFET

OWONDO Charles

COMMUNE DE GAROUA 3E

N°003/AONO/GAROUA III/SG/ST/CIPM/ DU 09/03/2020 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE SEPT (07) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS SEPT LOCALITES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune d'arrondissement de Garoua III ci-après dénommé « l'Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert pour LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (07) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GAROUA 3.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Etudes et Installation du chantier ;
- Travaux de forassions ;
- Construction du forage
- Equipement et Développement ;
- Essai de pompage, Structure et Pompe ;
- Aménagement de surface

- Analyse de l'Eau;

- Traitement et Formation d'un comité de Gestion ;
- Rapport Technique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions (8 000 000) F CFA par forages. Soit pour un compte général de 56.000.000F pour les trois lots.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en trois (03) lots ainsi qu'il suit:

lot N°1 construction de trois forages équipés de PMH dont un à MAISSANOU-BORRC^O ; HARANDE; BOCKLE-SINA

lot N°2 construction de trois forages équipés de PMH dont un à SANGUERE-NJOI ; BABLA-LAKARE NASSARAOAOUTA ;

(lot 3) construction d'un forage équipé de PMH aussi kaoutal

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises des Travaux Publics installées au Cameroun et assujetties au régime fiscal.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Garoua III dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Garoua III dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres. Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante Mille francs (50 000) francs CFA, à la Recette Municipale de Garoua III.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont l'original et quatre copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la commune de Garoua III au plus tard le 31/03/2020 à 13 heures, heure locale et devra porter uniquement la mention;

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution de tous les travaux est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 480.000 Francs CFA pour les lots 1 et 2 et 160 000 pour le lot 3, établie par une organisation financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 480.000 Francs CFA pour les lots 1 et 2 et 160 000 pour le lot 3, établie par une organisation financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 31/03/2020 à 14 heures dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Garoua III. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

^Ccritères d*évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- lire étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2« étape : Evaluation technique des offres ;3« étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et admimstrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1. Principaux critères éliminatoires:

12.1.1. Pièces administratives

- Absence ou non-conformité après 48h d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifié ;
- Absence de la caution de soumission ;

12.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure à (70%),

12.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif)
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disant après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres dans le respect des textes applicables aux marchés publics en vigueur avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclairci

17. Renseignements Complémentaires

NA

GAROUA le 9 Mars 2020

Le MAIRE

HAMIDOU LAIMANI

COMMUNE DE MÉYOMESSALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/RS/DDI/C-MYSLA/CIPM/ RT/2020 DU 05/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION
DU TRONCON BIDJONG? NKOLDJA DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DÉPARTEMENT
DU DJA ET LOBO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement Public exercice 2020, le Maire de la commune de Meyomessala, Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON BIDJONG? NKOLDJA DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA, DÉPARTEMENT DU DJA et LOBO

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

Installation de chantier (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ;

Les travaux de terrassement-chaussées-Emprise ;

Les travaux d'assainissement ;

Les travaux d'ouvrage d'art ;

Signalisation et équipement de sécurité.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 150 000 000 (Cent cinquante millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objets de cet Appel d'offre sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala, Cellule Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics Tél. : 655031178/699304698 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire, Tél. : 655031178/699304698 dès

JDM n° 2013 du 13 Mars 2020

Page 28 sur 233

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

16/03/2020



publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de la commune de Meyomessala suivant le tableau ci-dessous :

Lots	intitulé du projet	Montant prévisionnel	Coût du DAO
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON BIDJONG-NKOLDJA DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA, DEPARTEMENT DU DJA et LOBO	150 000 000 FCFA	200 000 FCFA

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;
- Le numéro du lot sollicité.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel KONO REFUGE sis à NDONKOL par Meyomessala, Tél. : 655031178/699304698 **au plus tard le 02 avril 2020 à 14heures** précises, et devra porter la mention .

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°001/AONO/RS/DDC/C-MYSLA/CIPM/ R T/2020 DU 05/03//2020

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON BIDJONG-NKOLDJA

DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA et LOBO

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre(04) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON BIDJONG-NKOLDJA DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA, DEPARTEMENT DU DJA et LOBO	150 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA



12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives ; des offres techniques et financières **aura lieu le 02/04/2020 à 15 heures**, par la Commission des Marchés Publics de MEYOMESSALA dans la salle des actes de l'hôtel KONO REFUGE SIS à N'DONKOL par MEYOMESSALA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

I. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé sous 48h, pour absence de l'une des pièces exigées ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'attestation de non abandon d'un chantier antérieur du fait de l'entreprise à Meyomessala et délivré par le Maître de l'ouvrage ;
- Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

- Absence d'un conducteur des travaux ingénieur spécialisé en géotechnique et structure inscrit à l'ONIGC ou ONIGR ;
- Présentation générale de l'offre (2 sous critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères) ;
- Personnels (18 sous critères) ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer (3 sous critères) ;
- Capacité financière (1 sous critère).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques requises résultant des spécifications du DAO sera adjudicataire de la présente lettre commande.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hotel de ville de Meyomessala, cabinet 098. dès publication du présent avis.

COMMUNE DE MARTAP

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C.MTP/CIPM/SG/ST/2020 DU 12 MARS 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH A LAOUKOBONG DANS LA COMMUNE DE MARTAP.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'année 2020, le Maire de la COAMMUNE DE MARTAP, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction de UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH A **LAOUKOBONG** dans la Commune de MARTAP.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TRAVAUX DE FORATION
- EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-ANALYSE & TRAITEMENT-POMPAGE
- REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE
- POSE DE POMPES : PMH
- COUT ENVIRONNEMENT
- FORMATION

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **huit millions (8000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissement Public MINADER de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la COMMUNE DE MARTAP, ou au niveau du Service Technique de cette municipalité, sis à l'Hôtel de Ville de MARTAP dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la COMMUNE DE MARTAP, ou au niveau du Service Technique de la commune, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (Vingt mille) 20 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de MARTAP.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service Technique de ladite commune, au plus tard le 04/04/2020 à 15 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 02/ AONO/C.MTP/CIPM/SG/ST/ 2020 du 12 Mars 2020 2 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH A LAOUKOBONG, DANS LA COMMUNE DE MARTAP.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **160 000 (cent soixante mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 04/04/2020 à 16 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la COMMUNE DE MARTAP dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce ou de sou absence au-delà d'un moratoire de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1 Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe; **oui/non**

2 Bilan financier des trois (03) dernières années ; **oui/non**

3 Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; **oui/non**

4 Personnels d'encadrement technique sur le chantier; **oui/non**

5 Les Matériels essentiels (atelier de foration, Petits outillage de chantier et

Véhicule de liaison); **oui/non**

6 Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier). **oui/non**

NB : Seuls (es soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Le nombre maximum de lots est sans objet.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la COAMUNE DE MARTAP, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la COAWUNE DE MARTAP.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la COMMUNE DE MARTAP, du Service Technique de cette collectivité territoriale décentralisée ou contacter les numéros suivants: 6973620 91, ou 674 55 99 86 ou encore les 694 99 36 00/677 51 91 17.

MARTAP le 12 Mars 2020

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MÉYOMESSALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/RS/DDL/C-MYSLA/CIPM/TBEC/2020 DU 06/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE BOUTIQUES ET TOILETTES PUBLIQUES AU MARCHÉ
D'EKONG DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2020, le Maire de la commune de Meyomessala, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de quatre boutiques et toilettes publiques au marché d'EKONG dans la commune de Meyomessala, département du Dja et Lobo.

2. Consistance des prestations

Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ;

Les travaux de terrassement ;

Les travaux des fondations ;

Les travaux d'élévation (maçonnerie, béton armé) ;

Les travaux de charpente —couverture ;

Les travaux de menuiserie métallique ;

Les travaux de menuiserie bois ;

Les travaux d'électricité ;

Les travaux de peinture ;

ü Les V.R.D. .

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (Vingt millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les projets d'investissement publics exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire Tél: 670.14.43.40/674.92.52.17 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire, Tél: 655031178/699304698 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de la commune de Meyomessala suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Coût du DAO
unique	Construction d'un bloc de quatre boutiques avec toilettes au marché d'EKONG	20 000 000	30 000FCFA

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;
- Le numéro du lot sollicité.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel KONO REFUGE sis à NDONKO par Meyomessala, Tél. : 655031178/699304698 au plus **tard le 03/04/2020 à 14heures** précises, et devra porter la mention :

N°003/A ONO/RS/DDI/C-MYSLA/CIPM/ TBEC/2020DU 06/03/2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE BOUTIQUES ET TOILETTES PUBLIQUES AU MARCHÉ D'EKONG DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA et LOBO

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois calendaires pour chacun des lots.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
unique	Construction d'un bloc de quatre boutiques avec toilettes au marché d'EKONG	20 000 000	400 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'offre sera irrecevable si elle n'est pas délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives ; des offres techniques et financières **aura lieu le 03/04/2020 à 15 heures**, par la Commission des Marchés Publics de MEYOMESSALA dans la salle des actes de l'hôtel KONO REFUGE SIS à N'DONKOL par MEYOMESSALA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé sous 48h, pour absence de l'une des pièces exigées ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'attestation de non abandon d'un chantier antérieur du fait de l'entreprise à Meyomessala et délivré par le Maître de l'ouvrage ;
- Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (2 sous critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères) ;
- Personnels (12 sous critères) ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (3 sous critères) ;
- Capacité financière (1 sous critère).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises relatives aux critères éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hotel de ville de Meyomessala, cabinet de travail n° 98. dès publication du présent avis.

COMMUNE DE MARTAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2020 DU 12 MARS 2020
RELATIF AUX TRAVAUX DE FINITION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE
MARTAP.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2020, le Maire de la Commune de Martap, lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif aux travaux de finition de l'auberge municipale de MARTAP, dans la Commune de Martap.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent notamment:

- Travaux Préparatoires.
- Electricité
- Plomberie, sanitaire ;
- peinture ;
- Construction de la clôture (une partie);
- aménagement de la cour

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **25 597 323 (vingt-cinq millions cinq cent quatre dix-sept mille trois cent vingt-trois) FCFATTC.**

4. Allotissement

sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise spécialisée dans les Bâtiment ou les Travaux Publics, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics (MINDDEVEL) de la République du Cameroun, de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap ou contacter les numéros de Téléphone suivants. 6973620 91/ 674 55 99 86/ 694 99 36 00/677 51 91 17 ou encore le 699 86 72 30.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de la commune de Martap dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance d'un montant non remboursable de 40 000 (quarante mille) Francs CFA payée à la recette Municipale de Martap.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la commune de Martap au plus tard le 04/04/2020 à 15 heures, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.MTP/ SG /ST/CIPM/2020 DU 2G/0 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE MARTAP.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres, est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du PAO, d'un montant de **511 946 (cinq cent onze mille neuf cent quarante-six) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été émises après la publication de l'AAO.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 04/04/2020 à 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la commune de Martap dans la Salle de délibérations de ladite municipalité.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière
- La note technique inférieure à 70% de oui ;
- La non-conformité d'une pièce ou de son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

Critères essentiels

1 Un tableau bilan comportant les travaux de deux années **OUI NON**

2 L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché **OUI NON**

3 Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires **OUI NON**

4 L'expérience du personnel d'encadrement technique (2 ans au moins) sur le chantier (personnel du chantier) **OUI NON**

5 Les matériels essentiels (camion benne, petits outillages de chantier et véhicule de liaison) **OUI NON**

6 La proposition technique : (installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène) **OUI NON**

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Le nombre maximum de lots est sans objet.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Martap.
TELEPHONE: 6973620 91/ 674 55 99 86/ 694 99 36 00/677 51 91 17 ou encore le 699 86 72 30.

MARTAP le 12 Mars 2020

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MÉYOMESSALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/A0NO/RS/DDDL/C-MYSLA/CIPM/ TBEC/2020 DU 03/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT DANS CERTAINES ECOLES
PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2020, le Maire de la commune de Meyomessala, Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant dans certaines écoles publiques de la commune de Meyomessala, département du Dja et Lobo.

2. Consistance des prestations

Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ;

Les travaux de terrassement ;

Les travaux des fondations ;

Les travaux d'élévation (maçonnerie, béton armé) ;

Les travaux de charpente —couverture ;

Les travaux de menuiserie métallique ;

Les travaux de menuiserie bois ;

Les travaux d'électricité ;

Les travaux de peinture ;

Les V.R.D. .

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 17 000 000 (Dix sept millions) FCFA pour chacun des lots.

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont constitués de deux lots

lot 1 : Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'école publique de BIDJONG

lot 2 : Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'école publique de BIYEBE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les projets d'investissement publics exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire Tél. : 655031178/699304698 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire, Tél: 655031178/699304698 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de la commune de Meyomessala suivant le tableau ci?

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Coût du DAO
1	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'école publique de BIDJONG	17 000 000	30 000FCFA
2	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'école publique de BIYEBE	17 000 000	30 000FCFA

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;
- Le numéro du lot sollicité.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel KONO REFUGE sis à NDONKO par Meyomessala, Té I . 655031178/699304698 au plus tard le **03/04/2020 à 14heures** précises, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/A0NO/RS/DDI/C-MYSLA/CIPM/TBEC/2020 DU 03/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA et LOBO

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois calendaires pour chacun des lots.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
1	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'école publique de BIDJONG	17 000 000	340 000 FCFA
2	Construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'école publique de BIYEBE	17 000 000	340 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'offre sera déclarée irrecevable si elle n'est pas délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives ; des offres techniques et financières aura lieu devant la Commission interne de Passation des Marchés Publics de MEYOMESSALA dans la salle des actes de l'hôtel KONKORDIA MEYOMESSALA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé sous 48h, pour absence de l'une des pièces exigées ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'attestation de non abandon d'un chantier antérieur du fait de l'entreprise à Meyomessala et délivré par le Ma
- Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (2 sous critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères);
- Personnels (12 sous critères) ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (3 sous critères);
- Capacité financière (1 sous critère).

15. Attribution

le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques requises résultant des c du DAO sera adjudicataire de la présente lettre commande.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remis

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hotel de ville de Meyomessala, cabinet d 98. dès publication du présent avis.

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/J/CRPM/2020 DU 13 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINPMEESA - EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 39 51402 441111 2220

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail, le Gouverneur de la Région du Centre, Maître d'Ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat **les travaux de réhabilitation de la Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat du Centre** pour le compte de l'exercice 2020.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- **Electricité et climatisation ;**
- **Travaux d'étanchéité ;**
- **Menuiserie-bois.**

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quinze millions de FCFA.**

4. Allotissement

(Sans objet)

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne exécution des travaux qui en constituent l'objet

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINPMEESA, exercice 2020. Sur la ligne d'imputation budgétaire n°54 39 51402 441111 2220

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région du Centre, porte 303 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du Gouverneur de la Région du Centre dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du Gouverneur de la Région du Centre, porte 303 au plus tard le **09 avril 2020 à 14 heures** et devra porter la mention :

“AVIS D’APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/J/CRPM/2020 DU 13 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L’ECONOMIE SOCIALE ET DE L’ARTISANAT DU CENTRE A YAOUNDE

A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d’Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d’offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **trois cent mille (300 000) FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres.

Elles doivent être datée de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’Avis d’Appel d’Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l’absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L’ouverture des plis se fera en un temps. L’ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **09 avril 2020 à 15 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre dans la **salle de Conférence des Services du Gouverneur de la Région du Centre** Sise au 1^{er} étage du bâtiment.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d’ouverture ou s’y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de:

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme 48 h après l'ouverture des offres, (**Sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics**);
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique «descriptif de la fourniture, calendrier de livraison, et planning des prestations».
- iv) non satisfaction d'au moins **80%** des critères essentiels.
- v) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vi) offre financière incomplète.

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Personnel ;
- 2- Matériel ;
- 3- Organisation et compréhension du projet ;
- 4- Présentation de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région du Centre, porte 303, tel 222 22 79 06.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert.

YAOUNDE le 13 Mars 2020

Le GOUVERNEUR

NASERI BEA Paul

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AAONO/ MINMIDT/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL TECHNIQUE POUR L'AMELIORATION DU PLATEAU TECHNIQUE DU LABORATOIRE D'EXPERTISE ET D'EVALUATION DE DIAMANTS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINMIDT EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 29 376 350001 2279 911

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel technique pour l'amélioration du plateau technique du laboratoire d'expertise et d'évaluation des diamants.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à acquérir lesdits équipements conformément aux spécifications techniques du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **77 000 000 (soixante-dix-sept millions) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisés en la matière.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINMIDT de l'exercice 2020 sur la ligne 54 29 376 350001 2279 911.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINMIDT sis à l'Immeuble Rose, porte 116, Tél : 222 23 91 38 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Service des Marchés du MINMIDT sis à l'Immeuble Rose, porte 116**, Tél : 222 23 91 38 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Elles devront parvenir au Service des Marchés Publics du MINMIDT **au plus tard le 31 mars 2020 à 13 heures.**

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AAONO/
MINMIDT/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL TECHNIQUE POUR L'AMELIORATION DU PLATEAU TECHNIQUE DU
LABORATOIRE D'EXPERTISE ET D'EVALUATION DE DIAMANTS
Financement : Budget d'Investissement Public du MINMIDT exercice 2020.*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'acquisition des équipements objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois.**

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO.

Ladite caution est fixée à **1 400 000 (un million quatre cent mille) FCFA TTC** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Elles devront parvenir au Service des Marchés Publics du MINMIDT **au plus tard le 31 mars 2020 à 13 heures.**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps aura lieu **le 31 mars 2020 à 14 heures** par la Commission de Passation des Marchés du MINMIDT dans la salle de session de ladite Commission sise à l'Immeuble Rose, porte 154.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet;
- non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h l'ouverture des offres ;
- Absence de caution de soumission ;
- fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- non-exécution d'un marché attribué au prestataire par les services du Maître d'Ouvrage au cours des trois dernières années
- absence de prospectus ou fiches techniques décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée ;
- non-respect des caractéristiques techniques majeures de chaque équipement
- non obtention d'au moins 04 « oui » sur 05 des critères essentiels.

-Critères essentiels

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant les critères ci-après:

- Présentation de l'offre (Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur, Reliure) : 01 « oui »
- Garantie de l'équipement : 01 « oui »
- Délai de livraison « 01 oui »
- Références du soumissionnaire « 01 oui »
- Capacité financière de l'entreprise 01 « oui »

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au prestataire qui aura obtenu une note technique au moins égal à **04 « oui » sur 05** et dont l'offre financière sera évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINMIDT sis à l'Immeuble Rose, porte 116.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le **MINISTRE**

DODO NDOKE Gabriel

PREFECTURE DU NDE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG DU 06 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DU NDE (03 LOTS) LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES BILINGUE DE BATELA LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE BAKONG LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE BILINGUE DE BANGANGTE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Ndé, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des opérations sus indiquées.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- 1- Les travaux préliminaires ;
- 2- La Fondation ;
- 3- Béton armé et la maçonnerie ;
- 4- Les enduits et chapes ;
- 5- Les faux plafonds ;
- 6- Charpente - couverture ;
- 7- Menuiserie bois et métallique ;
- 8- La peinture
- 9- L'Electricité ;
- 10- Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA** pour chaque lot.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en trois lots.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au service des affaires générales de la Préfecture de Bangangté sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **soixante mille (60 000) francs CFA**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07)exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Service des Affaires Générales au plus tard le **30 mars 2020 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 001/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG DU 06 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS
DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DU
NDE (03 LOTS)
INDIQUER LE LOT
FINANCEMENT: BIP MINESEC-EXERCICE 2020
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux y compris les périodes de pluies est de trois (03) mois pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de scndce de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant **de 400 000 (quatre cent mille) francs CFA** pour chaque lot. et déUvrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréées par le Ministre charge des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours apres l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus. Dans le cas ou le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera liberé après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet , Sous-Préfet,...)conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de troi(03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou doivent avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément ax prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable l'absence. L'absence dela caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances vaut élimination. ***NB.*** *l'Autorité contractante ou la commission de passation se reserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires de la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.*

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30 mars 2020 à 12 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics à la salle de réunion de la Préfecture de Bangangté.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A eonlnant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Absence de la caution de soumission

Principaux critères essentiels

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- La présentation de l'offre (01 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- l'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. : un soumissionnaire ne peut être adjudicataire d'au plus deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté aux heures ouvrables.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou faire un sms aux numéros 673205725/ 699370748.

BANGANGTE le 6 Mars 2020

Le PRÉFET

ETAHA François F

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020 DU 11 MARS 2020 RELATIF A LA REHABILITATION DE LA CLIMATISATION DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II, PHASE I

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , CONTRAT D'OBJECTIFS MINIMUM (COM) ETAT/CRTV 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'améliorer les conditions de travail du personnel et l'entretien du matériel de production, le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres relatif à la réhabilitation de la climatisation du Centre de Production TV de Mballa II, phase I.

2. Consistance des prestations

Il s'agit pour le prestataire:

1. De fournir et d'installer :

- Un groupe de réfrigération à eau froide, eau chaude ;
- Des pompes pour la circulation de l'eau glacée ;
- Des moteurs et des courroies ainsi que des filtres dans dix (10) Caissons de Traitement d'Air (CTA) ;
- Des moteurs et ventilo-convecteurs à simple et double axes ;
- Des moteurs de ventilo-convecteurs à simple axe et à double axes ;
- Tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement des équipements qui seront installés ;
- Toutes les pièces nécessaires pour les différents travaux de réparation dans les CTA.

1. De procéder à un entretien des circuits hydrauliques et aérauliques (c'est-à-dire le colmatage des fuites, pose des isolants thermiques, la réfection des peintures, etc.).
2. De fournir les outils de travail pour la maintenance future de l'installation réhabilitée.
3. De fournir les schémas électriques du groupe N°1 réhabilité.
4. De procéder, **à ses frais**, à la formation du personnel avant la réception technique à l'usine.
5. D'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble du groupe de réfrigération N°1.
6. De fournir des climatiseurs de 3CV et de 6CV.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : F CFA **300 000 000 (Trois cent millions)**.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine de la climatisation des bâtiments administratifs.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par la subvention contrat d'objectifs minimum (COM) ETAT/CRTV, **exercice 2020**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **160 000 francs CFA (cent soixante mille francs)** représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **07 avril 2020 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert N°007./AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020
Pour les travaux de réhabilitation de la climatisation du Centre de Production TV
de la CRTV à Mballa II, phase I.**

- Exercice 2020-

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de cent quatre-vingt (**180**) jours à partir de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **six millions (6 000 000) Franc CFA** valable pendant **quatre-vingt**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu en **un temps le ...07 avril 2020...à 13 heures**, heure locale dans les locaux de la Commission Interne de Passation des Marchés sise au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence du sous-détail des prix unitaires ;
- Note technique inférieure à 80/100 ;
- Non-respect de l'origine des compresseurs avec documents certifiés (Union Européenne, Japon, UK, USA ou Canada)
- Absence d'autorisation du fabricant ;
- Paramètres nominaux des compresseurs proposés différents des valeurs indiquées par le DAO ;
- Paramètres nominaux des composants du groupe réfrigérant N°1 proposés différents des valeurs indiquées par le DAO ;
- Paramètres nominaux des accessoires hydrauliques, électroniques et/ou frigorifiques proposés différents des valeurs indiquées par le DAO ;
- Absence de prospectus précis des équipements, appareils, appareillages et outils proposés ;
- Absence d'un chronogramme détaillé de l'exécution des travaux ;
- Absence d'attestation de visite de site délivrée par le Directeur du Patrimoine et des Infrastructures de la CRTV.

Les critères essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière pages des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bons de livraison) ;
- Chiffre d'affaires cumulé des trois (03) dernières années ;
- Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Disponibilité des pièces de rechange ;
- Garantie et service après-vente ;
- Délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 11 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINEPAT/CIPM/2020 DU 06 MARS 2020, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ POUR L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
54 22 301 04 340010 6161

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'une société pour l'entretien des édifices des services centraux du MINEPAT, réparti en deux (02) lots, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- Aspiration et nettoyage des sols ;
- Vidange, nettoyage des poubelles, remplacements des sacs ;
- Dépoussiérage et entretien des bureaux avec des produits adaptés aux matériaux ;
- Nettoyage des vitreries ;
- Dépoussiérage des meubles, plinthes, dessous des meubles ainsi que des installations bureautiques informatiques ;
- Nettoyage et entretien des sols : cristallisation, vitrification, métallisation, shampooing ;
- Nettoyage immeuble et parking ;
- Nettoyage et entretien des espaces verts.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-huit millions cinq cent mille (20 000 000) Francs CFA** pour le lot 1 et **vingt millions (20 000 000) Francs CFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est réparti en deux lots ci-après définis :

- Lot 1 : Entretien des édifices des immeubles Amacam et Rose ;
- Lot 2 : Entretien des édifices Katios, CNR, Messa et des annexes 1, 2 et 3.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de Fonctionnement du MINEPAT exercice 2020, **imputation** : 54 22 301 04 340010 6161.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Appel d'Offres, le Dossier peut être consulté au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 011, Tél. : 22 22 41 28.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera à l'adresse sus indiquée, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor public d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés Publics, porte 011, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au plus tard **le 14 Avril 2020 à 12 heures, heures locale**, avec la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINEPAT/CIPM/2020 DU 06 MARS 2020, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE POUR L'ENTRETIEN DES EDIFICES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN DEUX (02) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de **Douze (12) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA** pour chaque lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexes du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **14 Avril 2020** à partir de **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

14. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une Pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres;
- Absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné l'exécution d'un marché au cours des trois dernières années ;
- Note Technique

- Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système de notation, sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Les références de l'entreprise;
- b) Le matériel mobilisé ;
- c) Le personnel de l'entreprise ;
- d) La proposition technique ;
- e) La présentation de l'offre.

Seules les soumissionnaires ayant obtenues une note supérieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, porte 011, Téléphone 22 22 41 28.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48. Ou appeler le numéro vert de la CONAC qui répond au 1517.

YAOUNDE le 6 Mars 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE FIGUIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°06/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUSSOUM (LOT 1) ET À L'ECOLE PUBLIQUE DE
KARBA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE FIGUIL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 15 197 01 641508 2222

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Figuil, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les **Travaux de Construction d'un Bloc de Deux Salles de Classe à l'Ecole Publique de KOUSSOUM (Lot 1) et à l'Ecole Publique de KARBA (Lot 2)**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment pour chaque lot

- Travaux Préparatoires-Etudes,
- Terrassements, - Fondations,
- Maçonnerie - Elévation,
- Charpente - Couverture,
- Menuiserie métallique.
- Menuiserie bois.
- Plomberie sanitaire,
- Electricité,
- Peinture,
- VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N°LOT	Désignation du projet	Coût prévisionnel
Lot n°1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KOUSSOUM dans la Commune de FIGUIL	17 000 000 (Dix-sept millions) Francs CFA
Lot n°2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KARBA dans la Commune de FIGUIL	17 000 000 (Dix-sept millions) Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en Deux (02) lots ci-après définis :

N°LOT	Désignation du projet	Lieu d'exécution
-------	-----------------------	------------------

Lot n°1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KOUSSOUM dans la Commune de FIGUIL	KOUSSOUM
Lot n°2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KARBA dans la Commune de FIGUJL	KARBA

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, **aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget MINEDUB de l'exercice 2020 sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après :

N°LOT	Désignation du projet	Financement	Imputation
Lot n°1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KOUSSOUM dans la Commune de FIGUIL	MINEDUB	54 15 197 01 641508 2222
Lot n°2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KARBA dans la Commune de FIGUJL	MINEDUB	54 15 197 01 641508 2222

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de "presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de **55 000 (Cinquant-cinq mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de FIGUIL.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil **au plus tard le 25/03/2020 à 13 heures** et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°06/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2020 pour les Travaux de Construction d'un Bloc de Deux Salles de classe à l'Ecole Publique de KOUSSOUM (Lot 1) et à l'Ecole Publique de KARBA (lot 2) dans la Commune de Figuil

n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois maximum pour chaque lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant conformément au tableau ci-après et Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

N°LOT	Désignation du projet	Cautionnement provisoire
Lot n°1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KOUSSOUM dans la Commune de FIGUIL	340 000 (Trois cent quarante mille) francs CFA
Lot n°2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KARBA dans la Commune de FIGUJL	340 000 (Trois cent quarante mille) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **25 Mars 2020 à 14 heures au plus tard** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48 heures,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Absence de la caution de soumission,
- Note technique au moins égale à 70%,
- Offre financière incomplète,
- Non-conformité du modèle de soumission au DAO,
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning ;
- Présentation générale des offres .

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée **la moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un Entrepreneur peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de là date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.**

GUIDER le 5 Mars 2020

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINEPAT/CIPM/2020 DU 10 MARS 2020, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE POUR LA SÉCURISATION DES IMMEUBLES ET ANNEXES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N//A
IMPUTATION
53 22 340010 6188

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Appel d'Offres National Ouvert, en vue du recrutement d'une société de gardiennage pour la sécurisation des immeubles et annexes des services centraux du MINEPAT, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser 24h/24h et 7 jr/7 portent sur **la sécurisation des immeubles et annexes des services centraux du MINEPAT. Les détails sont contenus dans les Termes de référence et dans le Détail Quantitatif et Estimatif.**

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quarante Quatre Millions FCFA (44 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les sociétés de gardiennage agréées par le Président de la République, installées au Cameroun et justifiant des compétences dans le domaine de gardiennage et de sécurisation.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **budget de fonctionnement du MINEPAT Exercice 2020, imputation : 53 22 340010 6188.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 007, à l'immeuble rose du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, cont0e présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un(01)original et six (06)copies marquées comme tels, devra être déposée à la porte 007, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, au plus tard **le 14 Avril 2020, à 12 heures, heure locale**, revêtue de la mention suivante :

*APPELD'OFFRESNATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINEPAT/CIPM/2020 DU 10 MARS 2020, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SECURISATION DES IMMEUBLES ET ANNEXES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de **Six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à l'annexe du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **14 Avril 2020**, à partir de **13heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une Pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres;
- Absence de la Caution de Soumission ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées;
- Absence de l'agrément autorisant le soumissionnaire à opérer dans le domaine du gardiennage au Cameroun.
- omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné l'exécution d'un marché au cours des trois dernières années ;
- Note Technique

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire, sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre
- Références du prestataire (Expérience et Réalisations antérieures)
- Moyens humains
- Moyens logistiques

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 007, Tél :222 22 41 28.

YAOUNDE le 10 Mars 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01BIS/AAONO/MINREX/CIPM/2020 DU 13 MARS 2020,
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
(EN DEUX (02) LOTS)FINANCEMENT :BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREX EXERCICE :
2020IMPUTATION : 54 06 390000 6163**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
54 06 390000 6163

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la maintenance au Ministère des Relations Extérieures. Globalement, la prestation attendue de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises vise, selon le cas :

- Le fonctionnement optimal des climatiseurs installés au MINREX ;
- La pérennité des dispositifs de protection des installations et de sécurité des personnes et la délivrance continue de l'énergie et de l'éclairage sur le plan électrique.

2. Consistance des prestations

La prestation, pour chaque Lot donné, consiste, selon le cas, à exécuter les actions de maintenance précédentes, selon une périodicité déterminée, avec un personnel donné, un matériel adéquat et dans le respect des règles de l'art et des normes, et ce, sur l'ensemble des superstructures du MINREX.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts d'objectifs respectifs des prestations, objet des différents Lots, s'établissent, à concurrence de Francs CFA :

- Quinze Millions (15 000 000) pour le Lot n° 01 ;
- Quinze Millions (15 000 000) pour le Lot n° 02.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de deux (02) Lots :

- Lot n° 01: Maintenance des climatiseurs au Ministère des Relations Extérieures ;
- Lot n° 02: Maintenance électrique au Ministère des Relations Extérieures.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou aux Groupements d'Entreprises de droit camerounais.

6. Financement

La Prestation, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget de fonctionnement du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2020, Imputation : 54 06 390000 6163 (Lot n° 01: Maintenance des climatiseurs au Ministère des Relations Extérieures et Lot n° 02: Maintenance électrique au Ministère des Relations Extérieures)

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Vingt Six Mille (26 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 07 Avril 2020 à 15 heures 30 minutes précises**.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01BIS/AONO/MINREX/CIPM/2020 DU 13 MARS 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES (EN DEUX (02) LOTS).
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de la Prestation, objet de chaque Lot défini ci-après, est de **huit virgule cinq (08,5) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce n° 11, et dont le montant pour chaque Lot se présente ainsi qu'il suit.

- Trois Cent Mille (300 000) Francs CFA pour le Lot n° 01 ;
- Trois Cent Mille (300 000) Francs CFA pour le Lot n° 02.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, le **07 Avril 2020 à 16 heures 30 minutes** précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années ou présence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- Absence ou non-conformité du Conducteur des prestations conformément au point 5.3 du RPAO-Page 31 ;
- Non satisfaction d'au moins vingt-cinq (25) critères essentiels sur les trente (30).
- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière.

Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

N° Critères		Nombre de sous- critères
1	Ressources humaines	07
2	Références dans le domaine des prestations similaires livrées	02
3	Plan de travail et méthodologie	11
4	Ressources matérielles à mobiliser	03
5	Capacité de financement	03
6	Présomption de connaissance du site	02
7	Présentation du dossier	02
	TOTAL	30

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce n° 12.

Seules les offres, qui auront satisfait à **au moins vingt-cinq (25) critères essentiels sur les trente (30)** à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation financière.

15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a satisfait à au moins vingt-cinq (25) critères essentiels sur les trente (30) et est évaluée la moins-disante.

Un même soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul Lot.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 13 Mars 2020

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02 BIS/AAONO/MINREX/CIPM/2020 DU 13 MARS 2020,
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SECURITE ET LE GARDIENNAGE AU MINISTERE DES
RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINREX EXERCICE :
2020 IMPUTATION : 54 06 390000 6188**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
54 06 390000 6188

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la sécurité et le gardiennage au Ministère des Relations Extérieures.

Globalement, la prestation attendue de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises vise :

- La conservation de l'intégrité du patrimoine du MINREX ;
- La dissuasion des tentatives de vols des biens meubles ;
- Le vécu du sentiment de sécurité par les agents de l'administration et les usagers du MINREX.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste à exécuter les actions de sécurité et de gardiennage précédentes, selon une périodicité déterminée, avec un personnel donné, un matériel adéquat et dans le respect des règles de l'art et des normes, et ce, sur l'ensemble du patrimoine du MINREX.

3. Cout Prévisionnel

Le coût d'objectif de la Prestation, objet dudit Appel d'Offres, s'établit, à concurrence de **Francs CFA Seize Millions (16 000 000)**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou aux Groupements d'Entreprises de droit camerounais, relevant du secteur de la sécurité et du gardiennage.

6. Financement

La Prestation, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget de fonctionnement du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2020, Imputation : 54 06 390000 6188.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, ou en ligne sur le site web www.diplocam.cm, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Trente Mille (30 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 08 avril 2020 à 15 heures précises**.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02BIS/AONO/MINREX/CIPM/2020 DU 13 MARS 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SECURITE ET LE GARDIENNAGE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de la Prestation, objet du présent Appel d'Offres, est de **Huit virgule cinq (08,5) mois**. Ce délai court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce n° 11, et dont le montant est de **Trois Cent Vingt Mille (320 000) Francs CFA**.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, le **08 avril 2020 à 16 heures** précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
 - Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
 - Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
 - Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années ou présence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
 - Absence ou non-conformité du Conducteur des prestations ;
 - Non satisfaction d'au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07).
 - Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière.
- Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

N°	Critères	Evaluation	
		OUI	NON
1	Ressources humaines (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
2	Références dans le domaine des prestations similaires livrées (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
3	Plan de travail et méthodologie (3 sous-critères, seuil de validation : 3 Oui/3)		
4	Ressources matérielles à mobiliser (3 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/3)		
5	Capacité de financement (3 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/3)		
6	Présomption de connaissance du site (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		
7	Présentation du dossier (2 sous-critères, seuil de validation : 2 Oui/2)		

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce n° 12.

Seules les offres, qui auront satisfait à **au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07)** à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation financière.

15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a satisfait à au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept

(07) et est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous- direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 13 Mars 2020

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNE DE GAZAWA

N°004/AONO/C-GAZAWA/CLPMP-GAZ/2020 DU 09/03/2020 POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
 54151979413122222426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, Exercice 2020, Le Maire de la Commune de Gazawa, Autorité Contractante (AC), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour l'exécution en lots des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes dans certaines Ecoles Publiques du Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord suivant la Répartition ci-après :

N° DU LOT	LOCALITE	SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANT	AUTORISATION	IMPUTATIONS
1	EP Massakal Kong Kong	MINDDEVEL	16.500.000	IVO3201	54273516413122222821
2	EP MAKOUMBA	MINEDUB	16.500.000	IVOO987	54151979413122222426

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Trente trois millions (33 000 000) F CFA

4. Allotissement

Un soumissionnaire peut être adjudicataire de deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINDDEVEL ET MINEDUB), Exercice 2020, sur les lignes d'Imputation Budgétaires et coûts estimatif TTC par lot ci-dessous :

N° DU LOT	LOCALITE	SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANT	AUTORISATION	IMPUTATIONS
1	EP Massakal Kong Kong	MINDDEVEL	16.500.000	IVO3201	5427351641312222821
2	EP MAKOUMBA	MINEDUB	16.500.000	IVOO987	5415197941312222426

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Gazawa, au numéro de téléphone : 699 25 55 13, BP : 949 Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Gazawa, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier à **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** auprès du Receveur Municipal contre quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat de la Commune de Gazawa, au plus tard le

01er avril 2020 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

004/AONO/C-GAZAWA/CIPMP-GAZ/2020 DU 09/03/2020

POUR L'EXECUTION EN LOTS DESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE GAZAWA, DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2020

Lot 1 MINDDEVEL et lot 2 MINEDUB

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent trente mille (330 000) francs CFA par lot** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 01er avril 2020 à 10 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de Gazawa, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence d'une Caution de Soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ;
- b) documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-neuf (49).

13.1.3. Offre financière

Offre financière incomplète ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un sous-détail de prix ;

Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **49 critères essentiels** ci-dessous :

- Présentation sur **03 critères** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Gazawa. Autorité **Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du Secrétariat de la Commune de Gazawa, au numéro de téléphone : 675584911, BP : 949 Maroua, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MAROUA le 9 Mars 2020

Le MAIRE

ADAMA BOUBA

COMMUNE DE FIGUIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°07/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2020 DU 03/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE À BATAO DANS LA COMMUNE DE FIGUIL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans Le cadre de l'exécution du BIP 2020, le Maire de la Commune de Figuil, Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **pour les Travaux de Construction d'un Parc Vaccinogène à BATAO dans la Commune de Figuil.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Installation du chantier ;
- Travaux préliminaires ;
- Fixation des traverses sur les poteaux ;
- Dallage du sol du couloir de vaccination et de l'aire de stabulation ;
- Construction des abords du couloir devaccination ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coÛt prévisionnel à l'issue l'opération des études préalables est de **15 000 000 (Quinze millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, **aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.**

6. Financement

les travaux du présent appel d'offres sont financés par le **BIP/MINDDEVEL de l'exercice 2020.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secretariat particulier du Maire de la Commune de Figuil** , Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Commune, contre versement : d'une somme non remboursable de **25 000 (Vingt Cinq mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de FIGUIL.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil **au plus tard le 23/03/2020 à 13 heures** et devra porter la mention:

**"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence
N°07/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2020 du 03/03/2020
pour les Travaux de Construction d'un Parc Vaccinogène à BATAO dans la Commune de Figuil
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois maximum**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 2 du DAO d'un montant de **300 000 (Trois Cent Mille)francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres** .

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **23/03/2020 à 14 heures au plus tard** par la Commission interne de Passation des marchés de Figuil.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative requise après 48h,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence de la caution de soumission,
- Note technique au moins égale à 70%,
- Offre financière incomplète,
- Non-conformité du modèle de soumission au DAO,
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning ;
- Présentation générale des offres.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée **la moins distante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de là date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.**

GUIDER le 3 Mars 2020

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE KALFOU

N°001/ 2020/AONO/C'KALFOU/CIPM/AIDU 13/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DEL'EXTREME-NORD (LOT1) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDEVEL POUR L'EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaine dans certains villages de l'Arrondissement de KALFOU, Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de KALFOU.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- L'étude hydrogéologique et implantation du forage ;
- Le forage proprement dit ;
- L'équipement du forage ;
- Le développement ;
- L'essai de pompage et de débit ;
- L'équipement de surface ou superstructure ;
- La pose de pompe manuelle

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA

4. Allotissement

Sans Objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une connaissance avérée dans le domaine du Génie Rural. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de leur dossier

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement public Exercice 2020 sur les lignes d'imputations respectives :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KALFOU dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante-cinq mille (55 000) francs CFA payable à la recette de la Commune de KALFOU contre une quittance de versement

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de KALFOU au plus tard /2020, date limite de réception des offres à iû. heures et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N001/ 2020/AONO/C-KALFOU/CIPM/AI
DU 13/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES
DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU,
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD (LOT 1)
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les Intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du DAO, une somme de quatre cent quatre-vingt mille (480 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé de

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en un (01) seul temps. j .15/

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 7/04/2020 à 12

heures précises par la Commission Interne de passation des marchés Publics placée auprès de la Commune de KALFOU

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures (sous détail de prix, bordereau des prix unitaires),
- Non-satisfaction au moins, à vingt-deux (22) critères essentiels sur les trente-deux (32),
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Non-conformité du modèle de soumission

14.2 : Critères essentiels

Les critères dix essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur 3 critères ;
- Références techniques et financières sur 4 critères ;
- Note méthodologique sur 7 critères ;
- Planning d'exécution sur 3 critères ;
- Planning d'approvisionnement sur 3 critères ;
- Moyens en personnel sur 9 critères ;
- Moyens en matériel sur 3 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Mairie de KALFOU.

KALFOU le 13 Mars 2020

Le MAIRE

GOGOBELE Jean

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°201840/AONO/MINDEF/ CIPM/2020 DU 11 MARS 2020
POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UN RESERVOIR A 10 M DE HAUTEUR ET D'UNE
CAPACITE DE 5 000 LITRES AU TRANSIT DBE-DOUALA DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI, REGION
DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU
MINDEF – EXERCICE 2020 IMPUTATION BUDGETAIRE : 54 13 168 01 59 14 083 2246**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 13 168 01 59 14 083 2246

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2020, le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **la construction d'un forage avec un réservoir à 10 m de hauteur et d'une capacité de 5 000 litres au TRANSIT DBE-DOUALA**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent DAO devront être exécutés dans le strict respect :

- du cahier des charges,
- des normes camerounaises et/ou internationales, des projets de normes mis en application, ou autres régissant les travaux prévus,
- des règles de l'Art.

Ces travaux comprennent dans leur ensemble :

- Travaux préparatoires et terrassements
 - le débroussaillage et l'abattage d'arbres et arbustes,
 - le décapage de la terre végétale, son stockage sur site en vue de sa réutilisation lors de la remise en état,
 - la fourniture et la mise en œuvre de la protection des fouilles ;
 - les terrassements jusqu'au fond de forme de la zone d'emprise de l'ouvrage à réaliser, comprenant les épaissements d'eau éventuels en fond de fouille ;
 - le suivi du chantier et l'établissement des dossiers ;
 - l'installation et le repli du chantier (clôture provisoire de chantier) ;
 - la remise en état du site ;
 - la réalisation des essais et des tests nécessaires pour s'assurer du bon fonctionnement des ouvrages ;
 - la production des plans d'exécution.
- Les travaux de fondations
 - Étude du sol;
 - production des notes de calcul;
 - Fouille manuelle en rigoles et en puits ;
 - Fourniture et mise en place d'un massif filtrant ;
 - Compactage des fonds de fouilles par couches successives ;
 - Réalisation de la dalle-support (radier) en béton armé,
 - la fourniture et la mise en œuvre de la protection des fouilles,
 - Dallage du sol en béton armé d'épaisseur comprise entre 8 et 10 cm.
- Construction et mise en place du réservoir (Élévation)
 - Poteaux et poutres en béton armé dosé à 350kg/m³ ;
 - Cuve étanche de 5m³ en béton armé dosé à 400kg/m³ située en élévation à environ 10 m du sol, le relevé topographique définira la HMT (hauteur manométrique totale) nécessaire à l'adduction du TRANSIT DBE-DOUALA ;
 - Enduit de tous les éléments en BA et enduit hydrofugé de la cuve ;
 - Pose du feutre bitumineux auto protégé ;

NB : Le château comprendra les réservations nécessaires à la connexion des réseaux d'alimentation et de distribution dans un local technique, ainsi qu'un orifice d'évacuation de trop-plein de diamètre 75 millimètres.

Les parements extérieurs et intérieurs seront de type « soigné simple », c'est-à-dire laissés bruts de décoffrage avec exigence de régularité générale en texture et couleur.

La construction d'un local technique maçonné d'une superficie minimum de 4 mètres carrés sera proposée à la première travée du château. Il sera équipé d'une porte en acier munie d'un système de verrouillage. Dans ce local sera positionnée l'armoire électrique de protection de la pompe.

- Menuiserie métallique
 - Echelle d'accès à la cuve avec garde-corps en fer forgé ;
 - Portillon métallique et grille d'aération ;
- Electricité
 - Raccordement à la ligne BT selon les termes ENEO ;
 - Tous les câbles passent dans une gaine annelée de Ø16 ;
 - Système protégé par un coupe-circuit de 20 A ;
 - Armoire électrique pour la gestion des réglettes et prises ;
- Adduction et Plomberie
 - La canalisation dans une tranchée d'épaisseur minimale de 60cm ;
 - Le lit de sable et un grillage avertisseur seront posés au-dessus des canalisations avant tous remblais ;
 - Flexible de refoulement et de distribution de Ø50 ;

L'adduction et la distribution feront l'objet d'un essai pression sous la supervision du contrôleur.

La réalisation de ces essais sera l'occasion de réaliser :

- une vérification du bon fonctionnement de tous les organes hydrauliques,
- le rinçage des conduites jusqu'à l'obtention d'une eau limpide en sortie.

- Forage et alimentation du château
 - Etude géophysique et hydrogéologique ;
 - Mise en station ;
 - Foration au rotary 97/8E ;
 - Mise en place d'une colonne de captage en PVC et des tubes crépinés ;
 - Mise en place d'un massif filtrant en gravier calibré ;
 - Tête de forage en acier ;
 - Fourniture et pose d'une pompe sous-marine avec accessoires ;

NB : Un projet d'exécution de l'ensemble des travaux sera élaboré par l'Entreprise et éventuellement des plans de récolement en liaison avec l'Ingénieur du Marché.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix-neuf millions (19 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont maintenus en un (01) lot ci-après défini :

Construction d'un forage avec réservoir à 10 m de hauteur et d'une capacité de 5 000 litres au TRANSIT DBE-DOUALA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais ayant les compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de la Défense**, Exercice **2020**, ligne d'Imputation Budgétaire n°**54 13 168 01 59 14 083 2246**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de la Défense/ Direction du Budget et des Equipements/Service des Marchés du Ministère de la Défense, Téléphone n° 222 23 84 20 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des marchés du Ministère de la Défense, Tél : 222 23 84 20 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de quarante-cinq mille (45 000) FCFA, non remboursable, représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés de la Direction du Budget et des Equipements du Ministère de la Défense, au plus tard **le 21 AVRIL 2020 avant 14 heures, heure locale**, et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°201840/AONO/MINDEF/CIPM/2020
DU 11 MARS 2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UN RESERVOIR A 10 m DE HAUTEUR
ET D'UNE CAPACITE DE 5 000 LITRES AU TRANSIT DBE-DOUALA DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI,
REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'UGENCE)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances (la liste figure dans la pièce n°12 du présent DAO), dont le montant est de trois cent quatre-vingt mille (380 000) Francs CFA; représentant 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la Lettre-commande conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet.....), conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps dans le Cabinet du Commandant de la première Région de Gendarmerie le 21 AVRIL 2020 à partir de 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par leurs soins et détentrice d'un mandat légalisé par une autorité compétente.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels ayant pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier d'appel d'offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence de sous détail d'un prix unitaire quantifié et/ou de la décomposition d'un prix forfaitaire ;
- offre n'ayant pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels.

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres, ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- . Présentation de l'offre (ordre de pièces, lisibilité, reliure, clarté) ;
- . Délais de livraison ;
- . Expérience et référence du soumissionnaire (les copies des contrats (premier page, page du DQE et dernier page), des PV de réception des marchés) ;
- . Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à six millions (6 000 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du RPAO et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction du Budget et des Equipements (Service des Marchés) Téléphone n° 222 23 84 20/Fax

YAOUNDE le 11 Mars 2020

Le *MINISTRE*

BETI ASSOMO JOSEPH

PREFECTURE DU NDE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE[°]
002/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2020 DU 06 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE INFIRMERIE ALA PRISON PRINCIPALE DE BANGANGTE DANS LE DEPARTEMENT DU NDE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Ndé, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de la justice, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des opérations sus indiquées.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- 1- Les travaux préliminaires ;
- 2- La Fondation ;
- 3- Béton armé et la maçonnerie ;
- 4- Les enduits et chapes;
- 5- Les faux plafonds ;
- 6- Charpente - couverture ;
- 7- Menuiserie bois et métallique;
- 8- La peinture
- 9- L'Electricité ;
- 10- Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix-huit millions (18.000.000) FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **30.000 (trente mille) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Affaires Générales au plus tard le 30 mars 2020 à li heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2020 DU 06 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INFIRMERIE ALA PRISON PRINCIPALE DE BANGANGTE DANS LE DEPARTEMENT DU NDE

**Financement : BIP - -EXERCICE 2020
" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux y compris les périodes de pluies est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de **300.000 (Trois cent mille francs) CFA.** et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréées par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. NB. . L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30 mars 2020 à 12 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics à la salle de réunion de la Préfecture de Bangangté.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe G contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Absence de la caution de soumission ;

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères)
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- l'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre "évaluée " la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Affaires de la Préfecture de Bangangté aux heures ouvrables.

BANGANGTE le 6 Mars 2020

Le PRÉFET

ETAHA François F

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°201841/AONO/MINDEF/CIPM/2020 DU 11 MARS 2020
POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UN RESERVOIR A 10 M DE HAUTEUR ET D'UNE
CAPACITE DE 5 000 LITRES A MBANGASSINA DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU
CENTRE (EN PROCEDURE D'UGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU
MINDEF – EXERCICE 2020 IMPUTATION BUDGETAIRE : 54 13 170 08 55 11 461 2246**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 13 170 08 55 11 461 2246

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2020, le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **la construction d'un forage avec un réservoir à 10 m de hauteur et d'une capacité de 5 000 litres à MBANGASSINA**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent DAO devront être exécutés dans le strict respect :

- du cahier des charges,
- des normes camerounaises et/ou internationales, des projets de normes mis en application, ou autres régissant les travaux prévus,
- des règles de l'Art.

Ces travaux comprennent dans leur ensemble :

- Travaux préparatoires et terrassements
 - le débroussaillage et l'abattage d'arbres et arbustes,
 - le décapage de la terre végétale, son stockage sur site en vue de sa réutilisation lors de la remise en état,
 - la fourniture et la mise en œuvre de la protection des fouilles ;
 - les terrassements jusqu'au fond de forme de la zone d'emprise de l'ouvrage à réaliser, comprenant les épaissements d'eau éventuels en fond de fouille ;
 - le suivi du chantier et l'établissement des dossiers ;
 - l'installation et le repli du chantier (clôture provisoire de chantier) ;
 - la remise en état du site ;
 - la réalisation des essais et des tests nécessaires pour s'assurer du bon fonctionnement des ouvrages.
- Les travaux de fondations
 - Étude du sol;
 - production des notes de calcul;
 - Fouille manuelle en rigoles et en puits ;
 - Fourniture et mise en place d'un massif filtrant ;
 - Compactage des fonds de fouilles par couches successives ;
 - Réalisation de la dalle-support (radier) en béton armé,
 - la fourniture et la mise en œuvre de la protection des fouilles,
 - Dallage du sol en béton armé d'épaisseur comprise entre 8 et 10 cm.
- Construction et mise en place du réservoir (Élévation)
 - Poteaux et poutres en béton armé dosé à 350kg/m³ ;
 - Cuve étanche de 5m³ en béton armé dosé à 400kg/m³ située en élévation à environ 10 m du sol, le relevé topographique définira la HMT (hauteur manométrique totale) nécessaire à l'adduction de la BRIGADE DE GENDARMERIE DE MBANGASSINA ;
 - Enduit de tous les éléments en BA et enduit hydrofugé de la cuve ;
 - Pose du feutre bitumineux auto protégé ;

NB : Le château comprendra les réservations nécessaires à la connexion des réseaux d'alimentation et de distribution dans un local technique, ainsi qu'un orifice d'évacuation de trop-plein de diamètre 75 millimètres.

Les parements extérieurs et intérieurs seront de type « soigné simple », c'est-à-dire laissés bruts de décoffrage avec exigence de régularité générale en texture et couleur.

La construction d'un local technique maçonné d'une superficie minimum de 4 mètres carrés sera proposée à la première travée du château. Il sera équipé d'une porte en acier munie d'un système de verrouillage. Dans ce local sera positionnée l'armoire électrique de protection de la pompe.

- Menuiserie métallique
 - Echelle d'accès à la cuve avec garde-corps en fer forgé ;
 - Portillon métallique et grille d'aération ;
 - Electricité
 - Electricité
 - Raccordement à la ligne BT selon les termes ENEO ;
 - Tous les câbles passent dans une gaine annelée de Ø16 ;
 - Système protégé par un coupe-circuit de 20 A ;
 - Armoire électrique pour la gestion des réglettes et prises ;
 - Adduction et Plomberie
 - La canalisation dans une tranchée d'épaisseur minimale de 60cm ;
 - Le lit de sable et un grillage avertisseur seront posés au-dessus des canalisations avant tous remblais ;
 - Flexible de refoulement et de distribution de Ø50 ;
- L'adduction et distribution feront l'objet d'un essai pression sous la supervision du contrôleur.
La réalisation de ces essais sera l'occasion de réaliser :
- une vérification du bon fonctionnement de tous les organes hydrauliques,
 - le rinçage des conduites jusqu'à l'obtention d'une eau limpide en sortie.
- Forage et alimentation du château
 - Etude géophysique et hydrogéologique ;
 - Mise en station ;
 - Foration au rotary 97/8E ;
 - Mise en place d'une colonne de captage en PVC et des tubes crépinés ;

- Mise en place d'un massif filtrant en gravier calibré ;
 - Tête de forage en acier ;
 - Fourniture et pose d'une pompe sous-marine avec accessoires ;
- NB : Un projet d'exécution de l'ensemble des travaux sera élaboré par l'Entreprise et éventuellement des plans de récolement en liaison avec l'Ingénieur du Marché.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : dix-huit millions (18 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont maintenus en un (01) lot ci-après défini :

Construction d'un forage avec réservoir à 10 m de hauteur et d'une capacité de 5 000 litres à MBANGASSINA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais ayant les compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de la Défense**, Exercice **2020**, ligne d'Imputation Budgétaire n°**54 13 170 08 55 11 461 2246**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de la Défense/ Direction du Budget et des Equipements/Service des Marchés du Ministère de la Défense, Téléphone n° 222 23 84 20 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des marchés du Ministère de la Défense, Tél : 222 23 84 20 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de quarante-cinq mille (45 000) FCFA, non remboursable, représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés de la Direction du Budget et des Equipements du Ministère de la Défense, au plus tard **le 21 AVRIL 2020 avant 14 heures, heure locale**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°201841/AONO/MINDEF/CIPM/2020 DU 11 MARS 2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UN RESERVOIR A 10 m DE HAUTEUR ET D'UNE CAPACITE DE 5 000 LITRES A MBANGASSINA DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'UGENCE)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances (la liste figure dans la pièce n°12 du présent DAO), dont le montant est de trois cent soixante mille (360 000) Francs CFA; représentant 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la Lettre-commande conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet.....), conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps dans le Cabinet du Commandant de la première Région de Gendarmerie **le 21 AVRIL 2020 à partir de 15 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par leurs soins et détentrice d'un mandat légalisé par une autorité compétente.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels ayant pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier d'appel d'offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence de sous détail d'un prix unitaire quantifié et/ou de la décomposition d'un prix forfaitaire ;
- offre n'ayant pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels.

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres, ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- . Présentation de l'offre (ordre de pièces, lisibilité, reliure, clarté) ;
- . Délais de livraison ;
- . Expérience et référence du soumissionnaire (les copies des contrats (premier page, page du DQE et dernier page), des PV de réception des marchés) ;
- . Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à six millions (6 000 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du RPAO et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction du Budget et des Equipements (Service des Marchés) Téléphone n° 222 23 84 20/Fax

YAOUNDE le 11 Mars 2020

Le MINISTRE

BETI ASSOMO JOSEPH

COMMUNE DE KALFOU

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT .N°002 / 2020/AONO/C-KALFOU/CIPM/AIDU 13/03/2020 EN PROCEDURE DVRGENCE POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPESDE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU.DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DEL'EXTREME-NORD (LOT2)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDEVEL POUR L'EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaines dans certains villages de l'Arrondissement de KALFOU, Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de KALFOU.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- L'étude hydrogéologique et implantation du forage ;
- Le forage proprement dit ;
- L'équipement du forage ;
- Le développement ;
- L'essai de pompage et de débit ;
- L'équipement de surface ou superstructure ;
- La pose de pompe manuelle

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel à l'issue des études préalables est de trente-deux millions (32 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Sans Objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une connaissance avérée dans le domaine du Génie Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de leur dossier

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement public Exercice 2020 sur lignes d'imputations respectives

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KALFOU dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante-cinq mille (55 000) francs CFA payable à la recette de la Commune de KALFOU contre une quittance de versement.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un original(01) et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de KALFOU au plus tard le 7/04/2020. date limite de réception des offres à heures É. et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°002/2020/AONO/C-KAIFOU/CIPM/AI
DU 13/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES
DE POMPEMOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU,
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE
L'EXTREME-NORD (LOT2)
AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, une somme de six cent quarante mille (640 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...). conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. . . • • u,-

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 7/4/2020 à 12 HEURE précises par la Commission Interne de passation des marchés Publics placée auprès de la Commune de KALFOU dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

14.1-Critères éliminatoires . ^

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures (sous détail de prix, bordereau des prix unitaires).
- Non satisfaction au moins, à vingt-deux (22) critères essentiels sur les trente-deux (32),
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Non-conformité du modèle de soumission

14.2 : Critères essentiels

Les critères dix essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière d(candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur 3 critères ;
- Références techniques et financières sur 4 critères ;
- Note méthodologique sur 7 critères ;
- Planning d'exécution sur 3 critères ;
- Planning d'approvisionnement sur 3 critères ;
- Moyens en personnel sur 9 critères ;
- Moyens en matériel sur 3 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Mairie de KALFOU

KALFOU le 13 Mars 2020

Le MAIRE

GOGOBELE Jean

COMMUNE DE GAZAWA

N°005/AONO/C-GAZAWA/CIPM/2020 DU 09/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE VILLE DE GAZAWA DE LA COMMUNE DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : MINDDEVEL EXERCICE 2020. AUTORISATION DEPENSES : IVO3204 IMPUTATION BUDGETAIRE : 54 27 351 01 641312 2246 821

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
54 27 351 01 641312 2246 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2020, le Maire de la commune de Gazawa, Autorité Contractante (AC), lance pour le compte de la Commune de GAZAWA, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé de Pompe à Energie solaire au centre-ville de Gazawa, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif. Ces prestations sont décrites au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

16 000 000 DE FCFA (seize millions) F CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de Forages équipés de Pompes à Energie solaire, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINDDEVEL), Exercice 2020 d'un montant TTC DE **16 000 000 DE FCFA**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'appel peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de Gazawa.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offre peut être obtenu à la Commune de Gazawa, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier d'un montant non remboursable de **Vingt-mille (20.000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées commeltdles, devra être déposée au Secrétariat de la Commune de GAZAWA au plus tard le **01er avril 2020 À 10 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/C-GAZAWA/CIPM/2020 DU 09/03/2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGE EQUIPES DE POMPES A
ENERGIE SOLAIRE DANS LE CENTRE VILLE DE LA COMMUNE DE GAZAWA,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL
EXERCICE 2020
« A N'OUVRIIR QU'EN SEANCEDE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par l'Autorité Contractante est de **Deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé(e) par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **Trois cent Vingt mille (320 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé(e) par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres administratives et des offres financières aura lieu le **01er avril 2020 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GAZAWA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne au plus, de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues Techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence d'une caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défailtantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-cinq (35) critères essentiels sur quarante-neuf (49)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **49 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **15 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **14 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de GAZAWA, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt dix (90) jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de Gazawa

MAROUA le 9 Mars 2020

Le MAIRE

ADAMA BOUBA

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/JO5/CDPM/2020 DU 13/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE MODERNE DE NKOZOA, DANS LE DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINESEC, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département de la Mefou et Afamba, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Délégation Départementale du Ministère des Enseignements secondaires de la Mefou et Afamba, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au lycée moderne de NKOZOA dans le Département de la Mefou et Afamba Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Études installation du chantier;

- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de V.R.D.

3. Allotissement

Le projet est constitué en un lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

LOT	Région	département	LIEU	Coût Prévisionnel
UNIQUE	centre	Mefou et Afamba	LYCEE MODERNE DE NKOZOA	22 000 000 (Vingt-deux millions) F CFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINESEC** de la République du Cameroun, exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Préfecture de Mfou

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Préfecture de Mfou, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (Perception de SOA ou Recette et Finance de Mfou) d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir sous plis fermés à la Préfecture de Mfou au plus tard le 09/04/2020 à 12 heures (heure locale) et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 04/AONO/JO5/CDPM/2020 DU 13/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE MODERNE DE NKOZOA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **quatre Cent Vingt Mille (420 000) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (03) mois.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (01) temps, sera effectuée le **09/04/2020 à 13 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés à la salle de conférence de la préfecture de Mfou.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission ;
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Sous détail d'un prix quantifié omis dans le bordereau des prix unitaires,
- 4- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;
- 5- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70%;

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1- L'Attestation et le Rapport de visite de site ;
- 2- Les références de l'Entreprise dans la construction de bâtiment/ou la réhabilitation des bâtiments ;
- 3- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- 4- La qualification, disponibilité et l'expérience du personnel du chantier ;
- 5- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
- 6- La capacité financière de l'entreprise.

N.B : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée.

Signature de la lettre commande

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Autorité Contractante. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP au numéro vert suivant 88200606.

YAOUNDE le 13 Mars 2020

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2020/001/CIPM/MAETUR DU 09/03/2020 POUR LA MISSION TRIENNALE DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURISATION DES INSTALLATIONS DE LA MAETUR À YAOUNDÉ ET À DOUALA. LOT 1 : SITES DE YAOUNDÉ ; LOT 2 : SITES DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET MAETUR EXERCICE 2020 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la mission triennale de gardiennage et de sécurisation des installations de la MAETUR à Yaoundé et à Douala.

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de :

Lot 1 : SOIXANTE SEIZE MILLIONS (76 000 000) Francs CFA TTC ;

Lot 2 : CINQUANTE QUATRE MILLIONS (54 000 000) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comprend DEUX (02) lots : Lot 1 : sites de Yaoundé et Lot 2 : sites de Douala ; une entreprise peut être attributaire des DEUX (02) lots.

5. Participation et origine

Peuvent participer au présent Appel d'Offres toutes les Entreprises ou groupement d'Entreprises de droit camerounais, spécialisées dans le domaine.

6. Financement

Budget MAETUR – Exercice 2020 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés ou obtenus au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, contre paiement à la BICEC au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335 988, d'une somme non remboursable de CENT MILLE (100 000) Francs CFA.

8. Acquisition du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés ou obtenus au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, contre paiement à la BICEC au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335 988, d'une somme non remboursable de CENT MILLE (100 000) Francs CFA.

9. Remises des offres

Les soumissions rédigées en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le **09/04/2020 à 10 heures**, heure locale, portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2020/001/CIPM/MAETUR DU 09/03/2020, POUR LA MISSION TRIENNALE DE GARDIENNAGE ET DE SECURISATION DES INSTALLATIONS DE LA MAETUR A YAOUNDE ET A DOUALA. LOT 1 : SITES DE YAOUNDE ; LOT 2 : SITES DE DOUALA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La période d'exécution des prestations est de TRENTE SIX (36) mois, répartis comme suit :

- Tranche ferme : DOUZE (12) mois ;
- Tranche conditionnelle 1: DOUZE (12) mois ;
- Tranche conditionnelle 2: DOUZE (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Les soumissions rédigées en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le **09/04/2020 à 10 heures**, heure locale, portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2020/001/CIPM/MAETUR DU 09/03/2020, POUR LA MISSION TRIENNALE DE GARDIENNAGE ET DE SECURISATION DES INSTALLATIONS DE LA MAETUR A YAOUNDE ET A DOUALA. LOT 1 : SITES DE YAOUNDE ; LOT 2 : SITES DE DOUALA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de TROIS (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres administratives et techniques aura lieu le **09/04/2020 à 11 h 00'**, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR, en présence des SOUMISSIONNAIRES ou de leurs représentants dûment mandatés.

A l'issue de l'analyse des Offres administratives et techniques, l'ouverture des Offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux SOUMISSIONNAIRES ayant eu un dossier administratif conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 75,95 points sur 108,5 pour le lot 01 et 70 points sur 100 pour le lot 02.

14. Critères d'évaluation

Les Offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :

1 – Critères éliminatoires

Absence de la Caution de Soumission - Dossier administratif non conforme au-delà de QUARANTE HUIT (48) heures après la séance d'ouverture des Offres – Fausse déclaration ou fourniture de pièces falsifiées - Dossier technique ou financier incomplet - Note technique inférieure à SOIXANTE DIX POUR CENT (70%) pour chacun des lots – Présence d'une information financière dans le dossier technique – Absence d'agrément autorisant l'exercice de la profession de société de gardiennage.

2 – Critères essentiels

Lot 01 : Evaluation technique faite sur 108,5 points comprenant :

Personnel (48,5 points) - Référence du SOUMISSIONNAIRE (17 points) – Méthodologie et matériel (22 points) – Agrément autorisant l'exercice de la profession de société de gardiennage (15 points) – Autres pièces et présentation de l'offre (06 points).

Lot 02 : Evaluation technique faite sur 100 points comprenant :

Personnel (40 points) - Référence du SOUMISSIONNAIRE (17 points) – Méthodologie et matériel (22 points) – Agrément autorisant l'exercice de la profession de société de gardiennage (15 points) – Autres pièces et présentation de l'offre (06 points).

Méthode de sélection du prestataire

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores techniques (St) et financier (Sf) combinés conformément au RPAO.

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution du Marché au SOUMISSIONNAIRE ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leur Offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 242 22-31-13/ 242 22-21-02 ; Fax : 242 23-31-90.

Email : www.maetur-cameroun.com

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit 1517.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

COMMUNE DE MORA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2020 DU 03/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Mora, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école primaire publique, Arrondissement de Mora, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif est de **Dix neuf Millions (19 000 000) de Francs CFA** par projet soit au total **trente-huit millions (38 000 000) de francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en (02) trois lots ci-après définis :

N° Lot	EcolePublique	Nombre de salles de classe	Localité	Montant Prévisionnel TTC en FCFA
1	Aïssa Hardé I	02	Aïssa Hardé I	19 000 000
2	Igawa Kachimri	02	Igawa Kachimri	19 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice : 2020,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mora.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Mora, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **trente Mille Francs (30. 000)** francs CFA à la Recette Municipale de Mora.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mora**, secrétariat général, au plus tard le **25/03/2020** à **09** heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2020 DU 03/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX

DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public du MINEDUB

Exercice 2020

Lot N°.....

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 380 000 FCFA (Trois cent quatre vingt mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **25/03/2020 à 10 heures** précises dans la salle des délibération de la Commune de Mora, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Absence de caution
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.
- c) Dossier incomplet ou pièces non conformes (et non régulariser dans 48 heures après dépouillement)

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Avoir présenté le même chef de chantier pour les projets concernés ;
- e) Non satisfaction, au moins, à vingt six (26) critères essentiels sur trente six (36).

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Mora, Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la **Commune de Mora**.

MORA le 2 Mars 2020

Le MAIRE

ABBA BOUKAR

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°2020/002/CIPM/MAETUR DU 09/03/2020 POUR LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU RÉSEAU INFORMATIQUE SÉCURISÉ A LA MAETUR (OPÉRATION 156). FINANCEMENT : BUDGET MAETUR – EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un appel d'Offres national ouvert pour la mise en place d'un nouveau réseau informatique sécurisé à la MAETUR à Yaoundé en TROIS (03) lots. – **Lot 01** : FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS RESEAUX INFORMATIQUES.

- **Lot 02** : FOURNITURE DES CONNECTIQUES ET CABLAGES DU RESEAU INFORMATIQUE, ET EXTENSION MATERIELLE. – **LOT 03** : AMENAGEMENT, FOURNITURE, INSTALLATION ET CONFIGURATION DU LOCAL TECHNIQUE (SALLE SERVEUR). (Opération 156).

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de : Lot 01 : **DIX SEPT MILLIONS (17 000 000) de Francs CFA** ; Lot 2 : **VINGT SIX MILLIONS (26 000 000) de Francs CFA** ; Lot 03 : **VINGT QUATRE MILLIONS (24 000 000) de Francs CFA**

3. Allotissement

Un SOUMISSIONNAIRE peut être attributaire des TROIS lots.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises ou groupement d'Entreprises intéressé(e)s et exerçant au Cameroun.

5. Financement

Budget MAETUR – Exercice 2020 et suivant

6. Acquisition du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être obtenus au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2^{ème} étage, porte 401, contre paiement à la BICEC au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335 988, d'une somme non remboursable de SOIXANTE SEIZE MILLE QUATRE CENT TRENTE (76 430) Francs CFA.

7. Remises des offres

Les soumissions rédigées en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard **le 09/04/2020 avant 10 heures**, heure locale, portant la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2020/002/CIPM/MAETUR DU 09/03/2020

POUR LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU RESEAU INFORMATIQUE SECURISE A LA MAETUR

- **LOT 01** : FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS RESEAUX INFORMATIQUES.

- **LOT 02** : FOURNITURE DES CONNECTIQUES ET CABLAGES DU RESEAU INFORMATIQUE, ET EXTENSION MATERIELLE.

- **LOT 03** : AMENAGEMENT, FOURNITURE, INSTALLATION ET CONFIGURATION DU LOCAL TECHNIQUE (SALLE SERVEUR). (OPERATION 156)

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

8. Delai de Livraison

QUATRE (04) Mois

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps :

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 09/04/2020 à 11 heures**, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR sise à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 Avenue Winston Churchill (rue 1.071).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les Offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :

1 – Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission - Dossier administratif non conforme au-delà de QUARANTE HUIT (48) heures après la séance
Financier incomplet – Omission dans le Bordereau des Prix d'un prix unitaire quantifié – Absence de Sous-Détail d'un prix conforme
profil non conforme (Non Ingénieur Informaticien + Présentation des Certifications) ;

2 – Critères d'évaluation : Notation binaire (OUI ou NON) suivant les critères essentiels ci – dessous :

N° du lot	Type de matériel
01	FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DU RESEAU INFORMATIQUE
02	FOURNITURE DES CONNECTIQUES ET CABLAGES DU RESEAU INFORMATIQUE, ET EXTENSION MATERIELLE
03	AMENAGEMENT, FOURNITURE, INSTALLATION ET CONFIGURATION DU LOCAL TECHNIQUE (SALLE SERVEUR)

12. Attribution

Le Marché est attribué au SOUMISSIONNAIRE présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financière requises.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 Avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90. Email : www.maetur-cameroun.com

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit **1517**.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MANGA LOUIS ROGER

COMMUNE DE MORA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2020 DU 03/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALDAMA , ARRONDISSEMENT DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Mora, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école primaire publique, Arrondissement de Mora, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif total est de **Dix neuf Millions (19 000 000) de Francs CFA**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice : 2020,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mora.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Mora, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **rente Mille Francs (30. 000)** francs CFA à la Recette Municipale de Mora.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mora**, secrétariat général, au plus tard le **25/03/2020 à 09** heures, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2020 DU 03/03/2020
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX**

**DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALDAMA ,
ARRONDISSEMENT DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL

Exercice 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 380 000 FCFA (Trois cent quatre vingt mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 25/03/2020 à 10 heures** précises dans la salle des délibération de la Commune de Mora, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Absence de caution
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.
- c) Dossier incomplet ou pièces non conformes (et non régulariser dans 48 heures après dépouillement)

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Avoir présenté le même chef de chantier pour les projets concernés ;
- e) Non satisfaction, au moins, à vingt six (26) critères essentiels sur trente six (36).

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Mora, Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la **Commune de Mora**.

MORA le 2 Mars 2020

Le MAIRE

ABBA BOUKAR

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2020/003/CIPM/MAETUR DU 09/03/2020 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIEL ROULANT NEUF À LA MAETUR À YAOUNDÉ (OPÉRATION 156). FINANCEMENT : BUDGET MAETUR – EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de matériel roulant neuf à la MAETUR à Yaoundé en TROIS (03) lots. **Lot 01** : TROIS (03) Véhicules tout terrain 4x4 PICK UP D/C ; **Lot 02** : UN (01) Véhicule tout terrain 4x4 SUV ; **Lot 03** : UN (01) Véhicule tout terrain 4x4 STATION WAGON – UN (01) Véhicule SUV Essence (Opération 156).

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de : Lot 01 : **SOIXANTE DIX NEUF MILLIONS CINQ CENT MILLE (79 500 000) Francs CFA** ; Lot 02 : **VINGT MILLIONS (20 000 000) Francs CFA** ; Lot 03 : **QUATRE VINGT CINQ MILLIONS (85 000 000) Francs CFA**.

3. Allotissement

Un SOUMISSIONNAIRE ne peut être attributaire de plus de DEUX (02) lots.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Concessionnaires et à leurs partenaires agréés intéressés et exerçant au Cameroun

5. Financement

Budget MAETUR - Exercice 2020

6. Acquisition du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être obtenus au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, contre paiement à la BICEC au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335 988, d'une somme non remboursable de CENT DIX MILLE (110 000) Francs CFA.

7. Remises des offres

Les soumissions rédigées en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard **le 09/04/2020 à 10 heures**, heure locale, portant la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°2020/003/CIPM/MAETUR DU 09/03/2020**

POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL ROULANT NEUF A LA MAETUR

Lot 01 : TROIS (03) Véhicules tout terrain 4x4 PICK UP D/C ; **Lot 02** : UN (01) Véhicule tout terrain 4x4 SUV ; **Lot 03** : UN (01) Véhicule tout terrain 4x4 STATION WAGON – UN (01) Véhicule SUV Essence (Opération 156).

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

8. Delai de Livraison

UN (01) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Les SOUMISSIONNAIRES devront joindre à leur Offre une caution de soumission d'un montant équivalent à : Lot 01 : UN MILLION CINQ CENT MILLE (1 500 000) Francs CFA ; Lot 02 : QUATRE CENT MILLE (400 000) Francs CFA ; Lot 03 : UN MILLION SEPT CENT MILLE (1 700 000) Francs CFA, valable pendant TRENTE (30) jours au-delà de la date de validité des Offres. Cette Caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de TROIS (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps :

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques et financières aura lieu **le 09/04/2020 à 11 heures**, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR sise à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 Avenue Winston Churchill (rue 1.071).

Seuls les SOUMISSIONNAIRES peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les Offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :

1 – Critères éliminatoires

Absence de la Caution de Soumission – Dossier administratif non conforme au-delà de QUARANTE HUIT (48) heures après la séance d'ouverture des Offres – Fausses déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ou non authentiques – Dossier Technique ou Financier incomplet – Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (Moteur) et aux critères de base A et B – Absence de prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant – Omission dans le Bordereau des Prix d'un prix unitaire quantifié – Absence de Sous-Détail d'un prix conforme au modèle fourni dans le DAO – Note d'évaluation inférieure à 85% de OUI – Absence de l'agrément et/ou de l'autorisation de représentation du fabricant, selon le cas.

2 – Critères essentiels

2.1 – Critères de base (valables pour chaque lot)

A La disponibilité des pièces de rechange ;	05
B Le service après-vente	05
C La présentation de l'offre ;	03
D Références générales du soumissionnaire (ancienneté et représentativité territoriale);	10
E Nombre de MARCHES de fourniture de matériel roulant neuf avec les Administrations publiques au cours des cinq dernières années	03

2.2 – Caractéristiques du matériel et des équipements essentiels

N° du lot	Type de véhicule	Caractéristiques essentielles			Critères majeurs	TOTAL
		Dimensions et poids	Equipement et Confort	Accessoires et autres	Moteur	
01	- TROIS (03) Véhicules tout terrain 4x4 PICK UP D/C	09	32	11	09	61
02	- UN (01) Véhicule tout terrain 4x4 SUV ;	07	20	09	09	45
03	-UN (01) Véhicule tout terrain 4x4 STATION WAGON	09	31	19	09	122
	-UN (01) Véhicule SUV Essence	07	30	08	09	

13. Attribution

Le Marché est attribué au SOUMISSIONNAIRE présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financière requises.

14. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leurs Offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 Avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90. Email : WWW.maetur-cameroun.com

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit **1517**.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MANGA LOUIS ROGER

COMMUNE D'AKONOLINGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-AKGA/CIPM/2020 DU 17/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE DE NDIBIDJENG, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINEDUB.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternel à l'école primaire de NDIBIDJENG en lot unique :

N° lot	Intitulé du projet	Commune	Département	Montant prévisionnel (FCFA TTC)	Imputation
Unique	EP de NDJIBIDJENG : Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe	AKONOLINGA	NYONG ET MFOUMOU	19 000 000	IV00359 54 15 197 01 641104 2

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente - la couverture et le plafond ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020, MINEDUB.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie D'AKONOLINGA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **TRENTE-HUIT MILLE (38 000) francs CFA** payable à la Recette municipale d'Akonolinga contre quittance.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Commune D'AKONOLINGA, au plus tard le **07/04/2020 à 12 heures précises** et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001/AONO/C- AKGA/CIPM/2020 DU 17/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE DE NDIBIDJENG, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

– REGION DU CENTRE –

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”

7. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, **TROIS CENT QUATRE VINGT MILLE (380 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, soit, **TROIS CENT QUATRE VINGT MILLE (380 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akonolinga le **07/04/2020 à 13 heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures réglementaires ;
- 2) Absence de la Caution de soumission;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;

Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise **Oui/Non**
- 2) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet **Oui/Non**
- 3) la visite de site signée **Oui/non**
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. **Oui/Non**
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. **Oui/Non**
- 6) La capacité financière de l'Entreprise **Oui/Non**

12. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70%** ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la mairie D'AKONOLINGA, au numéro de téléphone : **699 95 73 08/699 84 85 49**.

YAOUNDE le 12 Mars 2020

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE D'AKONOLINGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-AKGA/CIPM/2020 DU 12 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE D'AKONOLINGA, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINDDEVEL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternel à l'école maternelle bilingue d'Akonolinga un lot unique :

Lot unique	INTITULE DES PROJETS	IMPUTATION :	MONTANT	COMMUNE	DEPARTEMENT
1	EM Bilingue d'Akonolinga Construction d'un bloc maternel	IV002552 54 27 351 01 641104 2212	25 000 000	Akonolinga	NYONG ET MFOUMOU

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- " Les travaux préparatoires ;
- " Les terrassements ;
- " Les fondations ;
- " Les maçonneries et élévation ;
- " La charpente - la couverture et le plafond ;
- " Les menuiseries bois et métalliques ;
- " L'électricité ;
- " La Plomberie
- " La peinture ;
- " Les VRD.

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020, MINDDEVEL.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie D'AKONOLINGA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **QUARANTE MILLE (40 000) francs CFA** payable à la Recette municipale d'Akonolinga.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Commune D'AKONOLINGA, au plus tard le **07 avril 2020 à 12 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 002/AONO/C- AKGA/CIPM/2020

DU 12 mars 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE D'AKONOLINGA, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU – REGION DU CENTRE –

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, **CINQ CENT MILLE (500 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, soit, **CINQ CENT MILLE (500 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akonolinga **le 07 avril à 13 h 00 min précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures réglementaires ;
- 2) Absence de la Caution de soumission;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 2) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 3) la visite de site signée Oui/non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non
- 6) Capacité financière de l'entreprise Oui/Non

12. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 %** ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la mairie D'AKONOLINGA, au numéro de téléphone : **699 95 73 08/ 699 84 85 49**

- DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler à la CONAC aux numéros suivants:
658 26 26 82/651 64 91 94/222 20 37 32

YAOUNDE le 12 Mars 2020

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 09/03/2020 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU À L'ABATTOIR D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune d'AYOS lance dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement public 2020, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une mini Adduction d'Eau Potable (A.E.P) à l' abattoir d'AYOS, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres concernent la réalisation des travaux de construction d'un réseau d'Adduction d'Eau Potable à l'abattoir d'AYOS, partant du point de captage jusqu'aux points d'approvisionnement.

Ces travaux sont répartis en un (01) lot suivant le tableau ci-après :

Nature de la prestation	Localité	Commune	Source de Financement
Travaux de construction d'un château d'eau à l'abattoir d'AYOS	AYOS	AYOS	BIP MINDDEVEL

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

4. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire :

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au service du développement économique de la Commune d'AYOS. tel : **656 37 90 22 / 696 15 33 37**

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'AYOS, dès publication du présent avis, contre versement (remise de l'original de la quittance de paiement) d'une somme non remboursable de 20 000FCFA Payable à la recette municipale de la Commune d'AYOS.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'AYOS au plus tard le **06/04/2020 à 11 heures**, heure locale, contre récépissé de dépôt et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 09/03/2020

RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN Château d'eau à L'ABATTOIR D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE

EN PROCEDURE d'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes normales et celles frappées par les intempéries diverses. Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle de l'annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Deux cent mille (**200 000**) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois mois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06/04/2020 à 12Heure**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la commune d'AYOS, à la salle de réunion sise au foyer Municipal de la Mairie d'AYOS.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dument mandater et ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

- dossier administratif incomplet ou pièces administratives non-conformes;
- dossier technique incomplet ;
- dossier financier incomplet ;
- omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix ;
- toute déclaration fausse ou mensongère relevée dans le dossier ;
- absence ou non-conformité de la caution de soumission.
- absence d'une attestation de visite de site validée par le Maître d'Ouvrage ;
- note technique inférieure à **23/34**

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires;
- b) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières;
- c) Références de l'entreprise;
- d) Matériel de chantier à mobiliser;
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- f) Proposition technique ;
- g) Présentation de l'offre ;

Seules les soumissions qui auront obtenues **23 OUI sur 34** pour l'analyse des offres techniques seront admises à l'analyse des offres financières.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'AYOS, Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante (pas anormalement bas) et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre techniques peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du Chef de Service du Marché ou dans les Services Techniques de la Délégation Départementale du MINEE du NYONG ET MFOUMOU, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 10 Mars 2020

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O PAUL

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003 /DC/MINEPIA/CIPM/2020 DU 10 MARS 2020 EN VUE DE L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA
IMPUTATION

N° 54 31 409 13 330010 2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement des ressources humaines et de l'amélioration du cadre de travail, le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour une demande de cotation en vue de l'acquisition d'équipement informatique pour les services centraux et déconcentrés.

2. Consistance des prestations

Les prestations relatives à la consultation comprennent l'acquisition, le transport, la manutention et la fourniture de :

- cinq (05) imprimantes laser couleur;
- cinq (05) para-surtenseurs (surges de protection);
- cinq (05) ordinateurs all in one desktop i5;
- cinq (05) onduleurs de 1500 VA ;
- un (01) onduleur de 3000 VA ;
- un (01) serveur de 4 To ;
- quatre (04) disques dur externe 2 To.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quinze millions (15 000 000) FCFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute Entreprise de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 54 31 409 13 330010 2276.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, au plus tard le 07 avril 2020 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 00003/DC/MINEPIA/CIPM/2020 DU 10 MARS 2020 EN VUE DE L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les équipements, objet du présent appel d'offres, seront livrés à la Cellule Informatique du MINEPIA sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et acquittée à la main par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du dossier de consultation, d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ainsi que des offres techniques et financières aura lieu le 07 avril 2020 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s) au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres en dehors de la caution de soumission;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défailtantes au cours des trois (03) dernières années ;
- absence d'un prix à un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif;
- non-conformité des caractéristiques techniques majeures notamment les capacités du micro-processeur de la RAM et du Disque dur du micro-ordinateur, la vitesse de l'imprimante, la puissance de l'onduleur ;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

*. Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- références de l'Entreprise ;
- prospectus en couleur conforme aux spécifications techniques de la DC;
- proposition technique conforme aux spécifications techniques de la DC ;
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administrative et technique seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du dossier de demande de consultation, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sise à Mvog-Betsi / Yaoundé.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 10 Mars 2020

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

COMMUNE DE MARTAP

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2020 DU 11 MARS 2020 RELATIVE A LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS DU CENTRE DE COLLECTE DE LAIT DE LIKOK, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Martap, une Demande de Cotations pour la sélection d'une entreprise en vue de la livraison des équipements du centre de collecte du lait de Likok dans la commune de Martap.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent:

- la fourniture des équipements;
- le transport, la manutention;
- la mise en service et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Huit millions cent sept mille cinquante-huit (8 107 058) F CFA.

4. Allotissement

Les fournitures objets du présent appel d'offres, sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

6. Financement

Les prestations objets de la présente demande de cotation seront financées par le budget d'investissement public (MINDDEVEL) de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Martap, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au service du Maître d'ouvrage à Martap, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Martap de la somme de **(vingt-cinq mille 25 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme tel, devront être déposées contre récépissé au service Technique de la Mairie de Martap, au plus tard le 03/04/2020 à 15 heures locales. Elles devront porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2020 DU..... RELATIVE A LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS DU CENTRE DE COLLECTE Du LAIT DE LIKOK, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de **162 141 (cent soixante-deux mille cent quarante un) francs CFA** valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes, par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et / ou financières aura lieu le 03/04/2020 à 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Martap, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.

La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Critères

- Le bilan financier des deux dernières années
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financière supérieure ou égale à 8 000 000 (huit millions) FCFA;
- Les références de l'entrepreneur.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel à la DC et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91/ 674 55 99 86/ 694 99 36 00/677 51 91 17ou encore le 699 86 72 30.

MARTAP le 11 Mars 2020

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MOUTOURWA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°009/AC-DC/CMNE-MTRWA/CIPM/AI/2020 DU 02/03/2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE GESTION DES SITES REBOISES DE « OPERATION SAHEL VERT » EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPDED TRANSFÉRÉ, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020, le Maire de la Commune de Moutourwa, Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour la réalisation des travaux de GESTION DES SITES REBOISES DE L'« OPERATION SAHEL VERT MISSILIA-LAF-YIWA-MORDOK

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Surveillance des sites reboisés ;
- Protection des sites reboisés contre les feux de brousse ;
- Regarnis des sites reboisés ;
- Construction des abreuvoirs pastoraux ;
- Entretien & Réparation du matériel et équipements de travail ;
- Equipement des comités de gestion & des gardiens ;
- Et l'élaboration des rapports d'exécution des travaux ;
- Acquisition des téléphones portables

3. Cout Prévisionnel

13 000 000 (Treize millions de FCFA) TTC

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020 sur la ligne d'imputation Budgétaire.....

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Commune de Moutourwa au Service du Secrétariat Général, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Commune de Moutourwa au Service du Secrétariat Général, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de Trente mille (30.000) francs CFA auprès de la Recette municipale de la Commune de Moutourwa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Moutourwa au Service du Secrétariat Général contre récépissé, au plus tard le **25/03/2020 à 10 heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°009/AC-DC/CMNE-MTRWA/CIPM/AI/2020 DU 02/03/2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE
GESTION DES SITES REBOISES DE << OPERATION SAHELVERT >> EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA
COMMUNE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI REGION DE L'EXTREME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **90 jours**.

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justificatifs administratifs doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Moutourwa, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent. Aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis Le **25/03/2020 à 11 heures**.

Lieu d'ouverture des plis Salle de Dépouillement de la Commune de Moutourwa

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif ;
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables

MAROUA le 2 Mars 2020

Le MAIRE

MBIDI Jean

COMMUNE DE MÉYOMESSALA

N°001/DC/RS/DDL/C-MYSLA/CIPM/ AG/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 06/03/2020 POUR LA FOURNITURE EN MOBILIER DE BUREAU DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Maire de la commune de Meyomessala, Maitre d'ouvrage lance pour le compte de la commune de Meyomessala un avis à consultation pour la fourniture en mobilier de bureau du centre multifonctionnel de promotion des jeunes de Meyomessala dans la commune de Meyomessala, département du Dja et Lobo, région du sud.

2. Cout Prévisionnel

Lot	Désignation	Montant	Cauton
unique	FOURNITURE EN MOBILIER DE BUREAU DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE MEYOMESSALA	7 000 000	140 000

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du cabinet du Maire de la commune de Meyomessala contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de quinze mille (15 000) FCFA payable à la recette municipale.

5. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tel et reliée par des spirales, devra parvenir dans la salle des actes de l'hôtel KONO-REFUGE sis à NDONKOL par Meyomessala Tél. : 670.14.43.40/674.92.52.17 **au plus tard le 03/04/ 2020 à 14H**, heure locale sous pli fermé.

Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Une offre régulièrement déposée ne pourra être ni modifiée, ni retirée et devra porter **la mention** :

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/RS/DDL/C-MYSLA/CIPM/ AG/2020

DU 06/03/2020 POUR LA FOURNITURE EN MOBILIER DE BUREAU DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA et LOBO

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Les offres seront présentées exclusivement en un (01) document contenant trois (03) parties.

6. Delai de Livraison

Le délai minimum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la fourniture objet de la présente demande de cotation est de un (01) mois.

7. Cautionnement Provisoire

Lot	Désignation	Montant	Caution
unique	FOURNITURE EN MOBILIER DE BUREAU DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE MEYOMESSALA	7 000 000	140 000

8. Recevabilité des Offres

Les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission de Cent quarante mille (140 000) FCFA délivré par compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances.

La Validité de cette caution devra être de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées.

9. Ouverture des Plis

Les offres seront **dépouillées le 03/04/2020 à 15 Heures** dans la salle des actes de l'hotel KONO-REFUGE sis en NDKOL interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du dossier et daté.

10. Critères d'évaluation

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée.

- Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé sous 48h, pour absence de l'une des pièces exigées ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de non abandon d'un chantier antérieur du fait de l'entreprise à Meyomessala et délivré par le Maître d'Ouvrage.

11. Attribution

Le Maire de la commune de Meyomessala, Maître d'ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été retenue sur la demande de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours à partir de la date limite fixée.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hotel de ville de Meyomessala, cabinet de conseil n° 98. dès publication du présent avis.

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINMIDT/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR L'ACQUISITION DES KITS D'ANALYSE DES EAUX MINÉRALES ET KITS DE PRÉLEVEMENT DE CONDITIONNEMENT DES EAUX ET BANDELETTES POUR DÉTERMINER LA PRÉSENCE DE MERCURE, ION FER ET CYANURE DANS L'EAU

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 29 376 01 330007 2279 971

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance une consultation, auprès des prestataires de droit camerounais exerçant dans le secteur concerné, en vue de l'acquisition des kits d'analyse des eaux minérales et kits de prélèvement de conditionnement des eaux et bandelettes pour déterminer la présence de mercure, ion, fer et cyanure dans l'eau.

2. Consistance des prestations

b/a

3. Cout Prévisionnel

un montant de 20 000 000 (vingt millions) FCFA TTC sur la ligne 54 29 376 01 330007 2279 971

4. Financement

Le financement y relatif est assuré par le Budget d'Investissement Public du MINMIDT exercice 2020, pour un montant de 20 000 000 (vingt millions) FCFA TTC sur la ligne 54 29 376 01 330007 2279 971

5. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente consultation peut être consulté et retiré au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de 20 000 (trente mille) francs CFA non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de la présente consultation peut être consulté et retiré au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de 20 000 (trente mille) francs CFA non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier.

7. Remises des offres

Les offres devront être chiffrées hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), accompagnées du modèle de soumission signé, et déposées au plus tard **le 31 mars 2020 à 13 H00 précises** au Service des Marchés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Immeuble Ministériel «Rose», porte 116 sous enveloppe cachetée avec la mention :

*DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINMIDT/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR L'ACQUISITION DES KITS D'ANALYSE DES EAUX MINÉRALES ET KITS DE PRÉLEVEMENT DE CONDITIONNEMENT DES EAUX ET BANDELETTES POUR DÉTERMINER LA PRÉSENCE DE MERCURE, ION FER ET CYANURE DANS L'EAU
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT*

8. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 31 mars 2020 à 14 H00 précises à la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique de l'Immeuble Ministériel «Rose», Yaoundé.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le MINISTRE

DODO NDOKE Gabriel

COMMUNE DE MARTAP

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2020 DU 12 MARS 2020 RELATIVE A LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS DU CENTRE DE COLLECTE DU LAIT DE MARTAP, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Martap, une Demande de Cotations pour la sélection d'une entreprise en vue de la livraison des équipements du centre de collecte du lait de Martap dans la commune de Martap.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- la fourniture des équipements;
- le transport;
- la manutention;
- la mise en service et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions cent sept mille cinquante-huit (8 107 058) F CFA.

4. Allotissement

Les fournitures objets du présent appel d'offres, sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

6. Financement

Les prestations objets de la présente demande de cotation seront financées par le budget d'investissement public (MINDDEVEL) de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Martap, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au service du Maître d'ouvrage à Martap, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Martap de la somme de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme tel, devront être déposées contre récépissé au service Technique de la Mairie de Martap, au plus tard le 04/04/2020 à 15 heures locales. Elles devront porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 03/C/C-MTP/SG/ST/CIPM/2020 DU 12 MARS 2020 RELATIVE A LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS DU CENTRE DE COLLECTE DU LAIT DE MARTAP, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 162 141 (cent soixante-deux mille cent quarante un) francs CFA valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes, par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 04/04/2020 à 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Martap, dans la salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

- Le bilan financier des deux dernières années **oui/non**
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 8 000 000 (huit millions) FCFA **oui/non**
- Les références de l'entrepreneur **oui/non**

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel à la DC et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite Fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91/ 674 55 99 86/ 694 99 36 00/677 51 91 17 ou encore le 699 86 72 30.

MARTAP le 12 Mars 2020

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/MINMIDT/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR L'ACQUISITION DES POINCONS PROFIT DU MINMIDT

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 29 377 04 330001 2279 911

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance une consultation, auprès des prestataires de droit camerounais exerçant dans le secteur concerné, en vue de l'acquisition des poinçons.

2. Cout Prévisionnel

un montant de 20 000 000 (vingt millions) FCFA TTC sur la ligne 53 29 377 04 330001 2279 911.

3. Financement

Le financement y relatif est assuré par le Budget d'Investissement Public du MINMIDT exercice 2019, pour un montant de 20 000 000 (vingt millions) FCFA TTC sur la ligne 53 29 377 04 330001 2279 911.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente consultation peut être consulté et retiré au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de 20 000 (vingt mille) francs CFA non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de la présente consultation peut être consulté et retiré au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de 20 000 (vingt mille) francs CFA non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier.

6. Remises des offres

Les offres devront être chiffrées hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), accompagnées du modèle de soumission signé, et déposées au plus tard **le 31 mars 2020 à 13 H00 précises** au Service des Marchés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Immeuble

Ministériel «Rose», porte 116 sous enveloppe cachetée avec la mention :

**DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/MINMIDT/CIPM/2020 DU 07 mars 2020 POUR L'ACQUISITION DES POINCONS PROFIT DU MINMIDT
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

7. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 31 mars 2020 à 14 H00 précises à la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique de l'Immeuble Ministériel «Rose», Yaoundé.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le MINISTRE

DODO NDOKE Gabriel

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINEPAT/CIPM/2020 DU 10 MARS 2020, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 22 301 08 320040 2276

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, porte publication d'un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation, en vue de l'acquisition du matériel informatique au MINEPAT, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

La présente Demande de Cotation a pour but l'acquisition du matériel informatique ci-dessous :

N°	LIBELE	QUANTITE
1	ordinateur portable	04
2	serveur de dixième génération	01
3	micro-ordinateur	14
4	imprimante	03
5	vidéo projecteur	03

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **vingt Cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des fournitures.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Dossier de Consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, **Exercice 2020, imputation : 54 22 301 08 320040 2276.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier de Consultation peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 07, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, **Tél.** : 222 22 41 28.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, porte 07, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 07, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard **le 14 Avril 2020, à 12 heures, heure locale**, revêtue de la mention suivante:

*DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINEPAT/CIPM/2020 DU 10 MARS 2020, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

Toute offre non produite en Sept (07) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **Trente (30) jours**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire, délivré par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à l'annexe du présent Dossier de Consultation **Cinq cent mille (500 000) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Sous peine d'élimination, les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes pour :

- Déclaration d'intention de soumissionner ;
 - L'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu de siège;
 - L'attestation de non-redevance ;
 - L'attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale portant l'objet et le numéro de la consultation ;
 - L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
 - La quittance de versement au Trésor Public des frais d'acquisition du Dossier de Consultation ;
 - L'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
 - Caution de soumission Cinq cent mille (500 000) FCFA;
 - La déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné l'exécution d'un marché au cours des trois dernières années ;
- Toutes les pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée **le 14 Avril 2020, à 13 heures, heure locale**, par la **Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire**, dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, derrière ELECAM, en présence des **Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés**.

14. Critères d'évaluation

• Critères éliminatoires :

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai réglementaire de 48 heures;
- b) Absence de la caution de soumission à l'ouverture;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié.
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné l'exécution d'un marché au cours des trois dernières années ;;

f) Note Technique • Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire, sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) La Capacité financière délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le MINFI ;
- b) Les références de l'entreprise ;
- c) Respect des spécifications techniques;
- d) La présentation de l'offre.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme aux spécifications techniques du matériel à livrer et qui la moins disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative à la présente Consultation, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, **Service des Marchés, porte 07, Téléphone 222 22 41 28.**

YAOUNDE le 10 Mars 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°26/ASMI/MINTP/2020 DU 04 MARS 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA REALISATION DES ETUDES DETAILLEES EN VUE DE LA CONSTRUCTION OU LA REHABILITATION DE CERTAINS AXES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI), à l'intention des Bureaux d'Études Techniques et/ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP qui désirent participer à la pré-qualification pour la réalisation des études détaillées en vue de la construction ou la réhabilitation de certains axes du réseau routier national.

Ces prestations seront financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice Budgétaire 2020.

2. Objet

Le présent ASMI a pour objectif de constituer, conformément à la réglementation des Marchés Publics, une liste des Bureaux d'Études Techniques (BET) et/ou groupement de Bureaux d'Études Techniques qui seront invités à soumettre une proposition technique et financières, dans le cadre des Appels d'Offres restreints.

3. Consistance des prestations

Dans le cadre du contrat, le Cocontractant devra :

- Produire le rapport de premier établissement ;
- Faire les études préliminaires comprenant :
 - les études foncières ;
 - l'étude de tracé ;
 - les études de faisabilité de l'aménagement ;
- Faire les études d'impact environnemental et social ;
- Faire les études d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- Faire l'étude d'Avant-Projet Détaillé ;
- Produire un Dossier de Consultation des Entreprises devant réaliser les travaux accompagnés de son estimatif ;
- Produire deux Dossiers de Consultation des BET ou groupement de BET devant assurer respectivement le contrôle technique et géotechnique desdits travaux accompagnés de son estimatif ;

4. Participation et origine

- Être un Bureau d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP.
- Justifier les capacités administratives et techniques requises, notamment :
- Présenter un dossier Administratif conforme ;
- Disposer du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
- Justifier d'une bonne expérience dans le domaine des études des projets et les prestations similaires.

5. Financement

Ces prestations seront financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice Budgétaire 2020.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature en Cinq (05) exemplaires dont Un (01) original et Quatre (04) copie marqués comme tels devront être déposés sous plis fermé et scellé à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 207 au plus tard **le 10 AVRIL 2020 à 15 heures**, portant la mention :

*« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°26/ASMI/MINTP/2020 DU 04 MARS 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA REALISATION DES ETUDES DETAILLEES EN VUE DE LA CONSTRUCTION OU LA REHABILITATION DE CERTAINS AXES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui feront l'objet de vérification.

Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois):

- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner aux Appels d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non redevance fiscale ;
- une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
- L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandaté, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.
- Pour les soumissionnaires étrangers : fournir les renseignements relatifs à leur situation fiscale, la régularité vis-à-vis de la sécurité sociale et l'attestation de non faillite ou de non cessation de paiement.

NB : Toutes les pièces produites devront datées de moins de trois (03) mois.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

-Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

Les moyens humains :

La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagné:

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- de l'attestation de disponibilité ;
- de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux, Ingénieurs du Génie Civil, proposés au poste.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

- ci joint tableau voir pdf

L'organigramme complet de l'entreprise

Les références des Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devront fournir les documents attestant qu'ils ont réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal d'au moins un (01) projet d'études de construction ou de réhabilitation des routes ou des prestations similaires.

Le soumissionnaire joindra en appui à ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle technique éventuel.

~~Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :~~

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
 - Le nom du Maître d'Ouvrage ;
 - Le lieu d'exécution du projet
 - Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Les procès-verbaux des Commissions de suivi et de recette techniques des différentes étapes des études et/ou l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.
- Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier de la possession en propre ou en location des moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

Type de matériel	Nombre minimum de matériels
Matériel informatique	
Ordinateurs fixes	2
Ordinateur portable	1
Imprimantes	2
Scanner	1
Appareil photographique numérique	1
logiciels	2
photocopieuses	2
Bureaux, armoires, classeurs,...	1
Table traçante	1
Moyens logistiques	
Véhicules pick-up double cabine	3
Téléphones satellite	2
Fax	1
Matériel topographiques	
Station totale	1
Mire de nivellement	1
GPS	1

Les ordinateurs devront être équipés de logiciels de spécialités avec licence ci-après au moins un logiciel de bureautique (Microsoft Office 2010 au moins).

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

-L'autorisation de vérification des déclarations



de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

-Voir tableau sur pdf

8. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

Critères éliminatoires

- Pièces administratives incomplètes ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieur à 70/100;
- Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.

Critères essentiels

- Personnel clé (sur 50 points) ;
- Les références du candidat (sur 25 points) ;
- Moyens logistique, topographique et matériel (sur 25 points) ;

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Bureau d'Études Techniques qui, dans un contrat encours avec le MINTP, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

N.B. : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210 ou à la Direction Générale des Etudes Techniques/Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Arts. Tél.: (+237) 222 220 654.

10. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés pour les Appels d'Offres Internationaux Restreints relatifs aux études détaillées en vue de la construction ou la réhabilitation de certains axes du réseau routier national conformément au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 4 Mars 2020

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°27/ASMI/MINTP/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DANS LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION DES EMULSIONS DE BITUME AU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un consultant chargé de l'accompagnement du Ministère des Travaux Publics dans la mise en place d'une unité de production des émulsions de bitume au Cameroun.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la sélection d'un consultant devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour l'accompagnement du Ministère des Travaux Publics dans la mise en place d'une unité de production des émulsions de bitume au Cameroun.

L'émulsion est une dispersion très fine du bitume dans l'eau. Il en existe deux catégories : les émulsions anioniques et les émulsions cationiques. La stabilité de la dispersion est obtenue par l'ajout d'un tensioactif qui réduit la tension inter faciale eau / bitume et polarise les globules de bitume soit négativement (émulsion anionique), soit positivement (émulsion cationique). C'est la nature du tensioactif qui détermine la polarité de l'émulsion. Les émulsions de bitume peuvent être mises en œuvre à température modérée (

3. Consistance des prestations

Le consultant recruté devra accompagner le Ministère des Travaux Publics dans la mise en place d'une unité de production des émulsions de bitume au Cameroun. Il devra également renforcer les compétences du personnel du MINTP dans l'exploitation et le suivi de l'unité de production des émulsions de bitume mise en place.

Le consultant qu'envisage recruter le Ministère des Travaux Publics devra :

- i. MAITRISER les équipements et les procédés utilisés pour la fabrication industrielle des émulsions en donnant des indications sur les avantages et les inconvénients des différentes solutions utilisées ;
- ii. être capable de calculer la capacité de stockage de bitume de manière à pouvoir assurer la production de l'usine en période de pointe, compte tenu des délais d'approvisionnement et de l'apport des calories nécessaires au maintien de la température du liant ;
- iii. maîtriser la fabrication des émulsions des deux stades ci-après :
 - o la préparation de la phase aqueuse [sa mise en température et éventuellement son fluxage. la viscosité optimale pour l'émulsification étant de 200 centipoises, on doit maintenir le bitume à la température correspondant à cette viscosité] ;
 - o l'émulsification de la phase liant dans la phase aqueuse [préparer d'une façon discontinue en introduisant simultanément l'acide, l'émulsif nécessaires et de l'eau en contrôlant la température de l'émulsion à la sortie de la turbine] ;
- iv. maîtriser le fonctionnement en continu des émulsionneurs (rotor cylindrique ou conique tournant dans un stator fixe ou autres méthodes) et savoir régler le débit de chaque phase ;
- v. maîtriser la méthode normalisée de contrôle du réglage et la détermination de la teneur en eau par distillation ou par d'autres méthodes plus rapides ;
- vi. maîtriser les méthodes de stockage des émulsions (soit dans des fosses en béton enterrées soit dans des citernes surélevées, etc.) ;
- vii. savoir contrôler :
 - les matières premières : bitume, eau, acide ;
 - les livraisons : ph, viscosité et teneur en liant des émulsions ;[dont la fabrication nécessite de la vapeur vive ; la plupart des mini - usines étant équipées de chaudières à vapeur ou à huile sont utilisées dans les centres de stockage de liants] ;
- viii. délai d'expertise : 03 mois pour la phase mise en œuvre de l'unité de fabrication d'émulsions et 01 mois pour la formation du personnel du MINTP, soit :
 - tous les 3 mois pour une durée de 7 jours et ce pendant 12 mois ;
 - contribuer à la formation des techniciens – opérateurs ;
 - produire un document / procédure contenant des seuils d'alerte.

4. Participation et origine

1. Être entreprise nationale ou internationale ayant déjà réalisé un ou plusieurs projets de construction des infrastructures de production des émulsions de bitume ;
2. Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
 - Présenter un dossier Administratif conforme ;
 - Avoir une expérience dans la construction des infrastructures de production des émulsions de bitume ;
 - Disposer ou s'engager à recruter le personnel compatible avec les prestations à réaliser ;

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels devront être déposés sous plis fermés et scellés au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, 2ème Etage porte N°207 du nouveau bâtiment R+3, abritant certain services centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, au plus tard **le 10 AVRIL 2020 à 15 heures**, portant la mention :

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°27/ASMI/MINTP/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DANS LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION DES EMULSIONS DE BITUME AU CAMEROUN ».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui feront l'objet de vérification :

Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois):

- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres



National Restreint s'il est présélectionné ;

- une copie certifiée du registre de commerce ;
 - une copie certifiée de la carte de contribuable ;
 - une attestation de non redevance fiscale ;
 - une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
 - l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
 - l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
 - l'original de l'Attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministre des Finances ;
 - L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandaté, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.
- N.B : Toutes les pièces produites devront être datées de moins de trois (03) mois. Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

Les moyens humains :

- Organigramme complet du consultant;
 - Liste du personnel expert proposé pour la prestation, accompagné :
 - du curriculum vitae daté et signé de chaque expert,
 - de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque expert, datant de moins de trois mois,
 - de l'attestation de disponibilité ;
 - Pour les ingénieurs de Génie Civil, l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC);
- La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel composé de :

Personnels experts				
N°	Postes	Formations/ Qualifications	Expérience générale	Expérience
1.	Un Chef de mission	Diplôme du second cycle universitaire, Bac + 5 ou plus, en pétrochimie ou en Génie Chimique	15 ans	Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le domaine des infrastructures de fabrication des émulsions de bitume et une parfaite connaissance dans la gestion des projets.
2.	Un Expert électromécanicien	Ingénieur de niveau Bac + 5, en électromécanique	10 ans	Avoir au moins 07 ans d'expérience dans le domaine du suivi des études et/ou de réalisation des projets d'Infrastructures pétrolières.
3.	Un Expert en industrie pétrochimique	Ingénieur de niveau Bac + 5, en pétrochimie	07 ans	Avoir au moins 05 ans d'expérience dans le domaine du suivi des études et/ou de réalisation des projets d'Infrastructures pétrochimiques ou projets similaires.
4.	Un Ingénieur de Génie Civil	Ingénieur de niveau Bac + 5, en Génie Civil	07 ans	Avoir au moins 05 ans d'expérience dans le domaine du suivi des études et/ou de réalisation des projets d'Infrastructures pétrochimiques ou projets similaires.
5.	Un Expert environnementaliste	Ingénieur de niveau Bac + 3, en environnement	07 ans	Avoir au moins 05 ans d'expérience dans le domaine du suivi des études et/ou de réalisation des projets d'Infrastructures pétrochimiques ou projets similaires.
Personnels d'appui				
6.	Un Responsable Administratif et Financier	Au moins Bachelier de l'enseignement secondaire	05 ans	Avoir au moins 03 ans d'expérience dans la gestion Administrative et financière des projets du domaine de la pétrochimie.
7.	Un secrétaire	Au moins Bachelier de l'enseignement secondaire	05 ans	Avoir au moins 03 ans d'expérience à ce poste dans des projets du domaine de la pétrochimie.

- Les références du consultant :

Les candidats devront fournir :

- les références pertinentes par rapport à l'objet de la présente manifestation d'intérêt, accompagnées des justificatifs nécessaires ;
- le chiffre d'affaires annuel moyen dans le domaine de la pétrochimie au cours des trois dernières années.
- Esquisse de présentation technique de l'approche d'intervention envisagée

Cette présentation devra comprendre :

- description de la méthodologie;



- présentation du schéma opérationnel;
- estimation du coût de la mission du Consultant ;
- estimation du coût de l'unité de production de l'émulsion de bitume.

7. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vue des critères suivants :

- Critères éliminatoires
- Dossier administratif incomplet ou non conforme;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Note technique inférieure à 70/100.
- Critères essentiels

La note technique sera attribuée sur la base du barème suivant:

- Lettre de motivation du candidat : 5 points ;
- Qualification des experts: domaine d'études, niveau d'études, ancienneté : 45 points ;
- Références justifiées des prestations similaires : 25 points ;
- Approche d'intervention : 25 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les candidats qui, dans un contrat en cours avec le MINTP, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, 2ème Etage porte N°207 du nouveau bâtiment R+3, abritant certain services centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre ou s'adresser à la Direction Générale des Travaux d'Infrastructures/ Brigade Nationale des Travaux en Régie / Section de la Gestion du Matériel et des Equipements de la Régie. Tél : (237) 696 95 57 33 / 699 84 20 07.

N.B : Tout dossier comportant de fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par le Maître d'Ouvrage.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°29/ASMI/MINTP/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE REHABILITATION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART ET LEURS VOIES D'ACCES SUR LE RESEAU ROUTIER NATIONAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt(ASMI) pour le contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux de construction ou de réhabilitation de certains ouvrages d'art et leurs accès sur le réseau routier National.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou groupements de BET devant participer aux Appels d'Offres Nationaux ou Internationaux Restreints relatifs au contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux de construction ou de réhabilitation de certains Ouvrages d'Art et leurs accès sur le réseau routier National.

3. Consistance des prestations

Les prestations du présent ASMI portent sur les opérations suivantes dont la liste est non exhaustive :

- de diriger l'exécution des travaux ;
- de suivre et respecter le cahier des charges ;
- d'ordonnancer, piloter et de coordonner le chantier ;
- de suivre et d'établir des plans de récolement ;
- de suivre la tenue des ouvrages pendant la période de garantie ;
- d'assistance lors des opérations de réception et la conduite des diligences de clôture de chantier ;
- et toutes autres sujétions utiles à la bonne exécution du projet.

4. Participation et origine

Les critères de qualification sont les suivants :

1. Être un BET ou un groupement de BET de nationalité Camerounaise ou nationalité ayant déjà réalisé un ou plusieurs projets de construction ou de réhabilitation des Ouvrages d'Art ;
2. Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
 - Présenter un dossier Administratif conforme ;
 - Avoir une expérience dans la construction ou de réhabilitation des Ouvrages d'Art;
 - Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels devront être déposés sous plis fermés et scellés au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, 2ème Etage porte N°207 du nouveau bâtiment R+3, abritant certain services centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, au plus tard **le 10 AVRIL 2020 à 15 heures**, portant la mention.

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°_29/ASMI/MINTP/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE REHABILITATION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART ET LEURS VOIES D'ACCES SUR LE RESEAU ROUTIER NATIONAL.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier



Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui feront l'objet de vérification :

4 -1 : Volume 1 (pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois) :

• Pour les candidats nationaux :

1. une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner aux Appels d'Offres Nationaux ou Internationaux Restreints s'il est présélectionné ;
2. l'accord de groupement, le cas échéant ;
3. une attestation de non redevance fiscale ;
4. une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
5. l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
6. l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
7. l'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandaté, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.

• Pour les candidats étrangers :

- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner aux Appels Offres Nationaux ou Internationaux Restreints s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du candidat ;
- les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

En cas de groupement de BET, les pièces 3, 4, 6 et 7 ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

N.B : Toutes les pièces produites devront être datées de moins de trois (03) mois. Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

Organigramme complet de l'entreprise

Les moyens humains :

- Liste du personnel expert proposé pour la prestation, accompagné :
- du curriculum vitae daté et signé de chaque expert ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque expert, datant de moins de trois mois ;
- de l'attestation de disponibilité ;
- pour les Ingénieurs de Génie Civil Camerounais, l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC).

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro (0).

A cet effet, les BET ou les groupements de BET devront justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel composé de :

N°	Postes	Formations/ Qualifications	Expérience générale	Expérience
1.	Chef de Mission	Ingénieur de Génie Civil (Bac+5 ou plus)	07 ans	Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans les projets de contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux routiers et/ou d'Ouvrage d'Art (ponts, dalots buses...)
2.	Ingénieur Ouvrage d'Art	Ingénieur de Génie Civil (Bac+5 ou plus)	05 ans	Avoir au moins deux (02) ans d'expérience dans les projets de contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux routiers et/ou d'Ouvrage d'Art (ponts, dalots buses...)
3.	Technicien Supérieur	Technicien Supérieur en Génie Civil (Bac + 2)	05 ans	Avoir au moins deux (02) ans d'expérience dans les projets de contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux routiers et/ou d'Ouvrage d'Art (ponts, dalots buses...)
4.	Expert Environnementaliste	Diplôme Universitaire (Bac + 4 ou plus) en science environnementale	07 ans	Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans les projets de contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux routiers et/ou d'Ouvrage d'Art ponts, dalots buses...)
5.	Géotechnicien	Ingénieur Géotechnicien (Bac + 3 ou plus) ou Ingénieur en Génie Civil ayant une formation en géotechnique assortie par une attestation délivrée par un laboratoire agréé	02 ans	Avoir au moins deux 02 ans d'expérience dans les projets de contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux routiers et/ou d'Ouvrage d'Art ponts, dalots buses...)
6.	Technicien Topographe	Technicien Topographe du Cadastre	05 ans	Avoir au moins deux (02) ans d'expérience les projets de contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux routiers et/ou d'Ouvrage d'Art ponts, dalots buses...)
7.	Un Responsable Administratif et Financier	Bachelier de l'enseignement secondaire ou plus	02 ans	Avoir au moins un (01) an d'expérience dans la gestion Administrative et financière des projets de Génie Civil

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

4.2.3 Références des BET ou groupements de BET

Les BET ou groupements de BET du secteur Bâtiment Travaux Publics (BTP) devront fournir les documents attestant

JDM n° 2013 du 13 Mars 2020

Page 177 sur 233



qu'ils ont réalisé avec succès au cours des quinze (15) derniers années et en qualité d'entrepreneur principal des projets ci-après :

- Les projets d'études et/ou de contrôle de travaux de construction et/ou de réhabilitation des Ouvrages d'Art ;
- Les projets d'études et/ou de contrôle des travaux de construction et/ou de réhabilitation des routes constituée des Ouvrages d'Art ;
- Les projets d'études et/ou de contrôle de construction et/ou de réhabilitation des Ouvrages d'Art de travée ? 20 ml ;

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages, les pages de signatures, conjointement avec les attestations de bonne fin ou les procès-verbaux de réception correspondants et pour le suivi des travaux les procès-verbaux d'évaluation des prestations par la commission de suivi et de recette technique délivrés par les services du Maître d'Ouvrage. Ces documents devront être clairs et lisibles.

Moyens logistiques, techniques et matériels

Le Candidat devra proposer la liste et l'état du matériel nécessaire à l'exécution des prestations.

Le BET ou groupement de BET devra justifier de la propriété et de l'état du matériel nécessaire à l'exécution des prestations. Les justificatifs du matériel sont les photocopies certifiées conformes des cartes grises légalisées par les services compétents du Ministère des Transports, ou les photocopies certifiées conformes d'attestation de dédouanement datant de moins de trois mois à la date limite de remise des offres pour le matériel roulant, et les photocopies certifiées de factures pour les autres matériels.

En cas de location, joindre une copie du contrat de location et les copies certifiées conformes des pièces justifiant que la partie qui loue le matériel en est propriétaire. Ces pièces doivent dater de moins de trois mois à la date limite de remise des offres.

• La liste du matériel minimum à fournir est la suivante :

- Deux (02) véhicules 4x4 (Picks up ou station wagon) en bon état;
- Un (01) station totale pour topographie ;
- Deux (02) niveaux de précision ;
- Deux (02) ordinateurs portables ;
- Deux (02) ordinateurs complets (desktop) ;
- Deux (02) imprimantes laser et couleur ;
- Un (01) scanner ;
- Deux (02) onduleurs ;
- Un (01) photocopieuse ;
- Table traçante ;
- Logiciels (Topo, rédaction de pièces écrites techniques, calcul structures, conception routière) ;
- Matériel géotechnique (série complète de tamis normalisés, balance Roberval portée 5kg pour essais sur chantier, presse CBR, moule Proctor, densitomètres à la sable, cônes d'Abrams et accessoires, scléromètre, appareils pour équivalent de sable, ... etc.) ;
- Station totale, Mire de nivellement, GPS pour le matériel topographique.

• L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général des BET ou de chaque membre du groupement, devra permettre à Monsieur le Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives à la référence ou aux matériels déclarés par le candidat.

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

7. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif ou technique incomplet ou non conforme;
- b) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- c) Note technique inférieure à 70/100 ;
- d) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.

Critères essentiels :

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci- après :

- Personnel : 60 points ;
- Références : 25 points ;
- Matériels : 15 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les candidats qui, dans un contrat en cours avec le MINTP, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, 2^{ème} Etage porte N° 207 du nouveau bâtiment R+3, abritant certain services centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre ou s'adresser à Direction Générale des Etudes Techniques/Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Arts. Tél.: (+237) 222 220 654.

9. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Etudes Techniques ou groupement de Bureaux d'Etudes Techniques (BET) du secteur du BTP retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés pour les Appels d'Offres Nationaux ou Internationaux Restreints relatifs au contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux de construction ou de réhabilitation de certains Ouvrages d'Art et leurs accès sur le réseau National, conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°31/ASMI/MINTP/DCT/CAO/IE1/2019 DU 09 MARS 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES CHARGE DE L'ELABORATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET OPERATIONNELLES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CADRE REGLEMENTAIRE DU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BARRAGES AU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Travaux Publics lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques chargé de l'élaboration des propositions techniques et opérationnelles en vue de la mise en place d'un cadre réglementaire du contrôle technique et la surveillance des travaux de construction des barrages au Cameroun.

2. Consistance des prestations

Le Bureau d'Etudes Techniques retenu devra dans le cadre de ce travail:

- Rechercher/collecter les normes, textes réglementaires internationaux, revues scientifiques et tout autre document technique utile à la prestation ;
- Organiser des descentes sur les sites de certains barrages au Cameroun pour la collecte et la prise en compte des données et des pratiques utilisées in situ ;
- Exploiter et analyser les différents documents et données collectées;
- Elaborer le référentiel des prescriptions techniques, organisationnelles et opérationnelles pour encadrer et réglementer la surveillance des barrages au Cameroun pendant les phases de construction et d'exploitation ;
- Organiser un séminaire de présentation et d'appropriation des documents élaborés ;
- Mettre à disposition de la Direction des Autres Travaux d'Infrastructures du Ministère des Travaux Publics, les versions physiques et numériques des documents élaborés.

3. Participation et origine

1. Etre un Bureau d'Etudes Techniques/groupement de Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou Cabinet d'Etudes.
2. Justifier les capacités administratives, techniques requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme ;
 - Disposer du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
3. Justifier d'une bonne expérience en prestations intellectuelles dans le domaine du contrôle technique dans l'exécution des travaux des barrages.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels devront être déposés sous plis fermé et scellé au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats/ Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard **le 10 AVRIL 2020 à 15 heures**, portant la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°31/ASMI/MINTP/DCT/CAO/IE1/2020 DU 09 MARS 2020

POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES CHARGE DE L'ELABORATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET OPERATIONNELLES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CADRE REGLEMENTAIRE DU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BARRAGES AU CAMEROUN.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui feront l'objet de vérification :

~~Volume 1(Pièces administratives)~~



Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois) :

? Pour les soumissionnaires de droit camerounais

- Une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat à l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;

- L'accord de groupement le cas échéant ;

- Une attestation de non redevance fiscale ;

- Une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du tribunal du lieu du siège du candidat ;

- L'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général, permettra au MINTP de procéder à toutes les vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;

- L'original de l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;

- Les éléments relatifs à sa surface financière et à ses possibilités d'investissement.

- L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandaté, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.

? Pour les soumissionnaires étrangers :

Fournir les renseignements relatifs à leur situation fiscale, la régularité vis-à-vis de la sécurité sociale et l'attestation de non faillite ou de non cessation de paiement.

N.B : Toutes les pièces produites devront datées de moins de trois (03) mois. Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entrainera la non recevabilité de la candidature.

IV.2 – Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

IV.2.1- Moyens humains

IV.2.1.1- La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée :

– du curriculum vitae signé de chaque personnel ;

– de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;

– de l'Attestation de Disponibilité ;

– de l'Attestation d'Inscription à l'Ordre Nationale des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux Pour les ingénieurs ou ingénieurs de travaux du Génie Civil proposés à un poste.

La non production de l'une de ces pièces entrainera pour l'expert considéré, la note zéro (0).

A cet effet, le BET devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

- Un Chef de mission,

Ingénieur de niveau Bac+5 au moins, avec de solides connaissances en gestion des projets, ayant une expérience globale d'au moins 15 ans, et ayant participé en tant que Chef de mission d'au moins un (01) projets d'études ou de contrôle technique de barrages ;

- Un Expert en ingénierie des barrages,

Ingénieur de génie civil, niveau Bac+5 minimum, avec 10 ans d'expérience globale minimum, ayant participé au moins à un (01) projet de conception, d'études d'exécution, de contrôle technique, ou de construction des barrages ;

- Un Expert en Sécurité des barrages,

Ingénieur de génie civil ou géologue, niveau Bac+5 minimum, avec 10 ans d'expérience globale minimum, ayant participé à au moins un (01) projet d'étude ou de construction de barrages, et ayant une expérience spécifique dans la surveillance et le suivi du comportement des barrages ;

- Un Expert Géotechnicien,

Ingénieur de niveau Bac+5 en génie civil ou géotechnique, avec 10 ans d'expérience globale minimum, ayant participé au moins à un (01) projet d'étude et/ou de suivi géotechnique des chantiers de barrages ;

- Un Expert Hydro-Electromécanicien,

Ingénieur de niveau Bac+ 5 en Mécanique ou Electromécanique, avec 10 ans d'expérience globale minimum, ayant participé à la conception, l'installation et/ou la maintenance des équipements hydromécaniques d'au moins un (01) projet des barrages.

- L'organigramme complet du BET

Le candidat fournira L'organigramme complet de son Bureau d'Etudes Techniques.

- Les références des Bureaux d'Etudes Techniques

Les Bureaux d'Etudes Techniques/groupement de Bureaux d'Etudes Techniques devront fournir les documents attestant qu'ils ont réalisé avec succès et en qualité de cocontractant principal d'au moins deux (02) projets d'études ou de contrôle/revue technique dans le domaine des barrages (construction, rénovation, maintenance)

Le soumissionnaire joindra en appui à ces références les premières et dernières pages des contrats, les Devis

Quantitatifs et Estimatifs ainsi que les attestations de bonne fin ou procès-verbaux de réception des prestations, établies par les Maitres d'Ouvrages, avec leurs coordonnées pour permettre une vérification éventuel.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de l'extrait du contrat comportant les 1ères et 2èmes pages, ainsi que les pages de signatures. Ces documents

devront être clairs et lisibles ;

- le nom du Maître d'Ouvrage ;
- le lieu d'exécution du projet ;
- le Devis Quantitatifs et Estimatifs du projet
- le certificat de Bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des prestations ou de l'attestation de bonne fin délivré par le Maître d'ouvrage ou ses services.

- Les moyens logistiques techniques et matériels
Le candidat doit justifier de la possession en propre des moyens matériels ci-après

<i>Type de matériel</i>	<i>Nombre minimum de matériels</i>
<i>Ordinateurs portables</i>	2
<i>Imprimante multifonction</i>	1
<i>Photocopieur</i>	1

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le maître d'ouvrage, en cas de besoin.

- L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre au Ministère des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des maîtres d'Ouvrages concernés.

6. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

- Critères éliminatoires
 - Dossier administratif incomplet ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Note technique inférieure à 70/100 ;
- Critères essentiels
 - Lettre de motivation du candidat (sur 05 points)
 - Personnel clé (sur 45 points)
 - Les références du candidat (sur 25 points)
 - Approche d'intervention et évaluation financière (sur 25 points)

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Bureaux d'Etudes Techniques qui, dans un contrat en cours avec le MINTP, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

La liste des candidats retenus sera publiée avant le lancement de la consultation restreinte conformément aux dispositions de l'article 76 alinéa 7 décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure .

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis DE SOLlicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours ouvrables au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210 où à la Direction Générale des Travaux d'Infrastructures/Direction des Autres Travaux d'Infrastructures/Sous-Direction du Développement des Travaux d'Infrastructures Energétiques et Environnementales.

8. Evaluation et publication des résultats

Les Bureaux d'Etudes ou groupement de Bureaux d'Etudes Techniques (BET) retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés pour les Appels d'Offres Internationaux conformément au décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE NGAOUI

COMMUNIQUE N° 03/C//CNG/SG/CIPM/2020 DU 28 FEV 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES DE PROJET FINANCÉ PAR LE BIP, EXERCICE 2020 DANS LA COMMUNE DE NGAOUI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, communique :

Les Entreprise suivantes sont par décision municipal N° 04/ DM/CNC/SG/CIPM/2020 du 28 FEV 2020 déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert ci-dessous, pour les montants et délais ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
1	AVIS N°07/AONO/C.NG AOUI/SG/CIPM-NGAOUI/2020	Acquisition de 15 Lampadaires solaires pour l'éclairage public de la ville de NGAOUI.	ETS E.GE.TRA	23 497 163 FCFA	03 Mois
2	AVIS N°08/AONO/C.NG AOUI/SG/CIPMN-GAOUI/2020	Acquisition de 19 Lampadaires solaires pour l'éclairage public de la ville de NGAOUI.	ETS E.GE.TRA	30 000 000 F CFA	03 Mois

Les Directeurs desdits établissements sont invités à se présenter à la Commune de NGAOUI dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

NGAOUI le 28 Février 2020

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

COMMUNE DE NGAOUI

COMMUNIQUE N° 03/C//CNG/SG/CIPM/2020 DU 28 FEV 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES DE PROJET FINANCÉ PAR LE BIP, EXERCICE 2020 DANS LA COMMUNE DE NGAOUI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, communique :

Les Entreprises suivantes sont par décision municipale N° 04/ DM/CNC/SG/CIPM/2020 du 28 FEV 2020 déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert ci-dessous, pour les montants et délais ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
1	AVIS N°07/AONO/C.NG AOUI/SG/CIPM- NGAOUI/2020	Acquisition de 15 Lampadaires solaires pour l'éclairage public de la ville de NGAOUI.	ETS E.GE.TRA	23 497 163 FCFA	03 Mois
2	AVIS N°08/AONO/C.NG AOUI/SG/CIPMN-GAOUI/2020	Acquisition de 19 Lampadaires solaires pour l'éclairage public de la ville de NGAOUI.	ETS E.GE.TRA	30 000 000 F CFA	03 Mois

Les Directeurs desdits établissements sont invités à se présenter à la Commune de NGAOUI dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

NGAOUI le 28 Février 2020

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°006/C/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 21 JANVIER 2020 RELATIF
A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA SALLE DE SPORT DU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :**

Par décision N° 006 /D/FEICOM/DG du 12 MARS 2020,

L'Etablissement ci-après, a été déclaré adjudicataire à la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
L'Etablissement UNION BUSINESS	QUARANTE-HUIT MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-NEUF MILLE CINQ CENT SIX (48 269 506) FRANCS CFA TTC	QUARANTE - CINQ (45) JOURS

Le Responsable dudit Etablissement est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 12 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°00000015/ART/CIPM/2020 DU 11 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DEL' APPEL D'OFFRES N°00000261/AOIO/ART/CIPM/2019 DU 10 OCTOBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ÉLABORATION DES LIGNES DIRECTRICES DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DES OPÉRATEURS CONCESSIONNAIRES (FIXES ET MOBILES) ET DES OPÉRATEURS ÉTABLISSANT ET EXPLOITANT DES INFRASTRUCTURES PASSIVES EN SUPPORT AUX RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION
DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :**
Par Décision N°00000016 /ART/DG du 11 MARS 2020

La structure ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée.

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (F CFA)	DUREE D'EXECUTION
01	STE PROWAY CONSULTING SARL BP: 216875050 TUNIS Tél : 00216 71 875 400/677 68 66 94	● 119 309 067 F CFA	06 mois

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent communiqué à la Cellule des Marchés pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 11 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

COMMUNE DE NGAOUI

COMMUNIQUE N° 01/C//CNG/SG/CIPM/2020 DU 28 FEV 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES DE PROJET FINANCÉ PAR LE BIP, EXERCICE 2020 DANS LA COMMUNE DE NGAOUI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, communique :

Les Entreprises suivantes sont par décision municipale N° 02/DM/CNC/SG/CIPM/2020 du 28 FEV 2020 déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert ci-dessous, pour les montants et délais ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
1	AVIS N°01/AONO/C.NG AOUI/SG/CIPM-NGAOUI/2020	Travaux de construction d'un mini complexe multi sport équipé d'une tribune a NGAOUI.	ETS ADIS	76 399 999 F CF.A	04 Mois
2	AVIS N°02/AONO/C.NG AOUI/SG/CIPMN-GAOUI/2020	Travaux de construction d'un centre multifonctionnel de promotion des jeunes a NGAOUI	ETS GES	60 000 CGC F CFA	04 Mois

Les Directeurs desdits établissements sont invités à se présenter à la Commune de NGAOUI dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

NGAOUI le 28 Février 2020

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

COMMUNE DE NGAOUI

COMMUNIQUE N° 02/C//CNG/SG/CIPM/2020 DU 28 FEV 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES DE PROJET FINANCÉ PAR LE BIP, EXERCICE 2020 DANS LA COMMUNE DE NGAOUI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, communique :

Les Entreprise suivantes sont par décision municipal N° 03/DM/CNC/SG/CIPM/2020 du 28 FEV 2020 déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert ci-dessous, pour les montants et délais ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
1	AVIS N°04/AONO/C.NG AOUI/SG/CIPM- NGAOUI/2020	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP SOBA.	ETS GES	18 000 000 F CF.A	04 Mois
2	AVIS N°05/AONO/C.NG AOUI/SG/CIPMN-GAOUI/2020	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP SOBA.	ETS GES	18 000 000 F CFA	04 Mois

Les Directeurs desdits établissements sont invités à se présenter à la Commune de NGAOUI dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

NGAOUI le 28 Février 2020

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

COMMUNE DE NGAOUI

COMMUNIQUE N° 04/C//CNG/SG/CIPM/2020 DU 28 FEV 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES DE PROJET FINANCÉ PAR LE BIP, EXERCICE 2020 DANS LA COMMUNE DE NGAOUI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, communique :

Les Entreprises suivantes sont par décision municipale N° 05/ DM / CNC/SG/CIPM/2020 du 28 FEV 2020 déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert ci-dessous, pour les montants et délais ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
1	AVIS N°09/AONO /C.NGAOUI/SG/ CIPM-NGAOUI/ 2020	Travaux de réhabilitation et traitement des points critiques de la route (yafounou-ngaoui)	ETS ADIS	27 695 813 FCFA	03 Mois
2	AVIS N° 010/AONO / C. NGAOUI/SG/CIPMN-GAOUI/ 2020	Travaux de réhabilitation de la route (NGAOUI-MINIM) longueur de 7,5 KM.	ETS ADIS	19 998 225 F CFA	03 Mois

Les Directeurs desdits établissements sont invités à se présenter à la Commune de NGAOUI dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

NGAOUI le 28 Février 2020

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

COMMUNE DE NGAOUI

COMMUNIQUE N° 02/C//CNG/SG/CIPM/2020 DU 28 FEV 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES DE PROJET FINANCÉ PAR LE BIP, EXERCICE 2020 DANS LA COMMUNE DE NGAOUI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, communique :

Les Entreprises suivantes sont par décision municipale N° 03/DM/CNC/SG/CIPM/2020 du 28 FEV 2020 déclarées attributaires du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert ci-dessous, pour les montants et délais ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
1	AVIS N°04/AONO/C.NG AOUI/SG/CIPM- NGAOUI/2020	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP SOBA.	ETS GES	18 000 000 F CF.A	04 Mois
2	AVIS N°05/AONO/C.NG AOUI/SG/CIPMN-GAOUI/2020	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP SOBA.	ETS GES	18 000 000 F CFA	04 Mois

Les Directeurs desdits établissements sont invités à se présenter à la Commune de NGAOUI dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

NGAOUI le 28 Février 2020

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

COMMUNE DE NGAOUI

COMMUNIQUE N° 01/C//CNG/SG/CIPM/2020 DU 28 FEV 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES DE PROJET FINANCÉ PAR LE BIP, EXERCICE 2020 DANS LA COMMUNE DE NGAOUI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, communique :

Les Entreprises suivantes sont par décision municipale N° 02/DM/CNC/SG/CIPM/2020 du 28 FEV 2020 déclarées attributaires du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert ci-dessous, pour les montants et délais ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
1	AVIS N°01/AONO/C.NG AOUI/SG/CIPM-NGAOUI/2020	Travaux de construction d'un mini complexe multi sport équipé d'une tribune a NGAOUI.	ETS ADIS	76 399 999 F CF.A	04 Mois
2	AVIS N°02/AONO/C.NG AOUI/SG/CIPMN-GAOUI/2020	Travaux de construction d'un centre multifonctionnel de promotion des jeunes a NGAOUI	ETS GES	60 000 CGC F CFA	04 Mois

Les Directeurs desdits établissements sont invités à se présenter à la Commune de NGAOUI dans un délai de sept (07) jours 6 courtiers de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

NGAOUI le 28 Février 2020

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**COMMUNIQUÉ N°0292/20/C/DG/CEN/YDEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL
D'OFFRES N°005/AONO/CEN/CPM/2019, DU 03 DECEMBRE 2019, RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX
(02) VEHICULES DE TYPE 4X4 STATION WAGON (LOT UNIQUE) DE LA CENAME**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage, communique :

Est déclaré infructueux par décision n° 0291/20/D/DG/CEN/YDE du 09 MARS 2020, l'Appel

d'Offres N°005/AONO/CEN/CPM/2019, du 03 décembre 2019, relatif à la fourniture de deux

(02) véhicules de type 4x4 station wagon (lot unique) de la CENAME, en procédure d'urgence,

L'enveloppe prévisionnelle étant inférieure à l'offre financière du Soumissionnaire.

Par ailleurs, le soumissionnaire est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le Par Ordre le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATEDJOE JEAN MICHEL

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉ AVICOLE ALPHA DE MFOU

ADDITIFA L'AVIS DE CONSULTATION DES FOURNISSEURS RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATIONS N°09/DC/ SCOOPS-AALPHAM /CIPM/2020 DU 25/02/2020 POUR REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) POULLAILLERS DE 360 M² ET D'UN BATIMENT POUR VESTIAIRE AU PROFIT DE LA SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AVICOLE ALPHA DE MFOU « SCOOPS-AALPHAM »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

La Présidente de la SCOOPS AALPHAM communique :

Les dispositions de l'avis de consultation des fournisseurs relative à la Demande de Cotations N°009/DC/SCOOPS AALPHAM/CIPM/2020 publié au JDM de l'ARMP le 25 Février 2020, relative à , est modifiée ainsi qu'il suit :

1. Au lieu de la date du 14 Mars prévue pour le dépôt à 13h00 et l'ouverture des plis à 14h00 précises, Lire plutôt la date de lundi 16 mars 2020, heure limite de dépôt à 13h00 et ouverture des plis à 14h00 précises, Le reste sans changement.

YAOUNDE le 13 Mars 2020

Le PRÉSIDENT

BOUBA ELIANE

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉ AVICOLE ALPHA DE MFOU

ADDITIF A L'AVIS DE CONSULTATION DES FOURNISSEURS RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATIONS N°010/DC/ SCOOPS-AALPHAM /CIPM/2020 DU 25/02/2020 POUR REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PUIT MODERNE ET DEUX (02) CHATEAUX EN BA AVEC CUBITAINER AU PROFIT DE LA SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AVICOLE ALPHA DE MFOU « SCOOPS-AALPHAM »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

La Présidente de la SCOOPS AALPHAM communique :

Les dispositions de l'avis de consultation des fournisseurs relative à la Demande de Cotations N°010/DC/SCOOPS AALPHAM/CIPM/2020 publié au JDM de l'ARMP le 25 Février 2020, relative à la réalisation des travaux de construction d'un puits moderne et deux (02) châteaux en BA avec cubitainer au profit de la Société Coopérative Simplifiée Avicole Alpha de MFOU « SCOOPS-AALPHAM », est modifiée ainsi qu'il suit :

1. Au lieu de la date du 14 Mars prévue pour le dépôt à 13h00 et l'ouverture des plis à 14h00 précises, Lire plutôt la date de lundi 16 mars 2020, heure limite de dépôt à 13h00 et ouverture des plis à 14h00 précises, Le reste sans changement.

YAOUNDE le 13 Mars 2020

Le PRÉSIDENT

BOUBA ELIANE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°005/C/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA
DEMANDE DE COTATION N°002/DC/FEICOM/CIPM/2020 DU 04 FEVRIER 2020 POUR L'ACQUISITION DES
MONO BROSSES ET DÉBROUSSAILLEUSES AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :**

Par décision N° 004 /D/FEICOM/DG du 12 MARS 2020,

la Société ci-après, a été déclarée adjudicataire au Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
GROUPEMENT DAVEN & BYSEK PLUS Sarl	DIX-NEUF MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE-SEPT MILLE (19 557 000) FRANCS CFA TTC	QUINZE (15) JOURS

Le Responsable dudit groupement est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 12 Mars 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°004/C/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA
DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FEICOM/CIPM/2020 DU 04 FEVRIER 2020 POUR L'ACQUISITION DES
SMART TV AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :**

Par décision N° 004 /D/FEICOM/DG du 12 MARS 2020

la Société ci-après, a été déclarée adjudicataire au Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS GROUPE LE SISYPHE et COMPAGNIE	DOUZE MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE (12 199 275) FRANCS CFA TTC	VINGT ET UN (21) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 12 Mars 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE N°0176/CUY/DDIE/SMBC/202PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERÊT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°285/ASMI/CIPM/CUY/2019 DU 03 DECEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE SUIVI DES ACTIVITES DU GARAGE MUNICIPAL DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

Le pré-qualifié pour l'avis de sollicitation à manifestation d'intérêt suscité : M. Yves Gilbert François BREMOND

Par ailleurs, les prestataires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 19 Février 2020

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°006/C/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 21 JANVIER 2020 RELATIF
A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA SALLE DE SPORT DU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 006/D/FEICOM/DG du 12 MARS 2020,

L'Etablissement ci-après, a été déclaré adjudicataire à la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
L'Etablissement UNION BUSINESS	QUARANTE-HUIT MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-NEUF MILLE CINQ CENT SIX (48 269 506) FRANCS CFA TTC	QUARANTE - CINQ (45) JOURS

Le Responsable dudit Etablissement est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 12 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°005/C/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA
DEMANDE DE COTATION N°002/DC/FEICOM/CIPM/2020 DU 04 FEVRIER 2020 POUR L'ACQUISITION DES
MONO BROSSES ET DÉBROUSSAILLEUSES AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :**

Par décision N° 004 /D/FEICOM/DG du 12 MARS 2020,

la Société ci-après, a été déclarée adjudicataire au Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
GROUPEMENT DAVEN & BYSEK PLUS Sarl	DIX-NEUF MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE-SEPT MILLE (19 557 000) FRANCS CFA TTC	QUINZE (15) JOURS

Le Responsable dudit groupement est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 12 Mars 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°004/C/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA
DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FEICOM/CIPM/2020 DU 04 FEVRIER 2020 POUR L'ACQUISITION DES
SMART TV AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :**

Par décision N° 004 /D/FEICOM/DG du 12 MARS 2020

la Société ci-après, a été déclarée adjudicataire au Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS GROUPE LE SISYPHE et COMPAGNIE	DOUZE MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE (12 199 275) FRANCS CFA TTC	VINGT ET UN (21) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 12 Mars 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N° 00000016 /ART/DG DU 11 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°0000261/AOIO/ART/CIPM/2019 DU 10 OCTOBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ÉLABORATION DES LIGNES DIRECTRICES DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DES OPÉRATEURS CONCESSIONNAIRES (FIXE ET MOBILES) ÉTABLISSANT ET EXPLOITANT DES INFRASTRUCTURES PASSIVES EN SUPPORT AUX RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la loi n°2010/013 du 23 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun ;

VU le Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

VU le Décret n°2017/286 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU la décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juillet 2019 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics.

VU la Résolution n°0406/ART/CA du 21 janvier 2020, portant adoption du Projet de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2019 de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;

VU la décision n°000109/ART/DG du 21 juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;

VU la dossier d'Appel d'Offres N°00000271/AONO/ART/CIPM/2019 du 21 octobre 2019 ;

VU la proposition d'attribution de la Commission

DECIDE :

Article 1 : Société **PROWAY CONSULTING BP :216875050 TUNIS** est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres N°00000261/AOIO/ART/CIPM/2019 du 10 octobre 2019 pour le recrutement d'un cabinet en vue de l'élaboration des lignes directrices de la comptabilité analytique des opérateurs concessionnaires (fixe et mobiles) et des opérateurs établissant et exploitant des infrastructures passives en support aux réseaux de communications électroniques.

Article 2 : Le responsable de la structure suscitée est invité à se présenter à la Cellule des Marchés de l'Agence de Régulation des Télécommunications pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 11 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°006 /D/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR
LA SALLE DE SPORT DU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/FEICOM/CIPM/2019 du 21 janvier 2020 relatif à l'acquisition des équipements pour la salle de sport du FEICOM ;

DECIDE:

Article 1er : L'Etablissement **UNION BUSINESS BP : 8383 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 679 78 32 74**, est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°001/AONO/FEICOM/CIPM/2020 du 21 janvier 2020** relatif à l'acquisition des équipements pour la salle de sport du FEICOM, pour un montant de **quarante-huit millions deux cent soixante-neuf mille cinq cent six (48 269 506) francs CFA TTC**, pour un délai de livraison de **quarante-cinq (45) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution de ladite Lettre-Commande.

Article 2 : Le Responsable dudit Etablissement est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Mars 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DECISION N°004 /D/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020 POUR L'ACQUISITION DES SMART TV AU FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Demande de Cotation N°001/DC/FEICOM/CIPM/2020 du 04 février 2020 pour l'acquisition des smart TV au FEICOM ;

DECIDE:

Article 1er : La société **ETS GROUPE LE SISYPHE** et **COMPAGNIE BP : 30800 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 663 45 84 00**, est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation **N°001/DC/FEICOM/CIPM/2020 du 04 février 2020** relative à l'acquisition des smart TV au FEICOM, pour un montant de **douze millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-quinze (12 199 275) francs CFA TTC**, pour un délai de livraison de **vingt et un (21) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution de ladite Lettre-Commande.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Mars 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°005 /D/FEICOM/DG DU 12 MARS 2020 POUR L'ACQUISITION DES MONO BROSSES ET
DÉBROUSSAILLEUSES AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Demande de Cotation N°002/DC/FEICOM/CIPM/2020 du 04 février 2020 pour l'acquisition des mono brosses et débroussailleuses au FEICOM ;

DECIDE:

Article 1er : Le **GROUPEMENT DAVEN & BYSEK PLUS Sarl BP** : Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 699 04 12 41, est déclaré adjudicataire de la Demande de Cotation **N°002/DC/FEICOM/CIPM/2020 du 04 février 2020** relative à l'acquisition des mono brosses et débroussailleuses au FEICOM, pour un montant de **dix-neuf millions cinq cent cinquante-sept mille (19 557 000) francs CFA TTC**, pour un délai de livraison **de quinze (15) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution de ladite Lettre-Commande.

Article 2 : Le Responsable dudit groupement est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Mars 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**DECISION N°0291/20/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDEDECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES
N°005/AONO/CEN/CPM/2019, DU 03 DECEMBRE 2019, RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02)
VEHICULES DE TYPE 4X4 STATION WAGON (LOT UNIQUE) DE LA CENAME, EN PROCEDURE
D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME

Vu *la Constitution ;*

Vu *la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements publics ;*

Vu *le Décret n° 2009/386 du 30 novembre 2009 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2005/252 du 30 juin 2005 portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;*

Vu *le Décret n° 2018/501 du 20 septembre 2018 portant réorganisation la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux (CENAME) ;*

Vu *le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;*

Vu *l'Arrêté n° 206/A/MINMAP/CAB/PM du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation de Marchés auprès des Etablissements Publics ;*

Vu *la décision n° 00000954/D/MINMAP/SG/DAJ du 27 septembre 2019 portant nomination du Président par Intérim de la Commission de Passation des Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;*

Vu *la Décision n° 974/19/DG/CENAME du 23 octobre 2019 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;*

Vu *le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;*

Vu *le Dossier d'Appel d'Offres N°005/AONO/CEN/CPM/2019, du 03 décembre 2019, relatif à la fourniture de deux (02) véhicules de type 4x4 station wagon (lot unique) de la CENAME, en procédure d'urgence ;*

Vu *la Correspondance n° 012/L/CPM/CEN/YDE du 31 décembre 2019 de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CENAME, portant présentation du résultat d'examen de l'Appel d'Offres N°005/AONO/CEN/CPM/2019.*

Vu *le Procès verbal de négociation avec le soumissionnaire Central Motors Cameroun (CMC).*

DECIDE

Article 1^{er} : *Est déclaré infructueux l'Appel d'Offres N°005/AONO/CEN/CPM/2019, du 03 décembre 2019, relatif*

à la fourniture de deux (02) véhicules de type 4x4 station wagon (lot unique) de la CENAME, en procédure

d'urgence.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le Par Ordre le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATEDJOE JEAN MICHEL

COMMUNE DE BAMENDJOU

ADDITIF N°001/ADD/C/BAM/SG/SPM/2020 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINDEVEL/D-HP/C/BAM/SG/CIPM-TBEC/2020 DU 24/02/2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EN BLOCS DE TERRE COMPRIMEE (BTC) AL'EP DE MEJI ET CONSTRUCTION DU PAVILLON-MERE ET ENFANT DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAMENDJOU(PHASEII) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX (EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :</p> <p>Critères éliminatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement et non remise dans un délai de 48 heures; • Production des offres en nombres insuffisant (moins de 07 exemplaires) ; • Certification des photocopies des documents certifiés ; • Absence de la caution de soumission ; • Fausse déclaration ou pièces falsifiées; • Le non-respect de 70 %des critères de qualification de l'offre technique ; • Omission d'un prix quantifié du cadre de détail quantitatif et estimatif; • Non disponibilité de la pondeuse de briques de terres comprimées (Lot 1). <p>Critères essentiels ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité financière inférieure au 1/3 du montant prévisionnel du marché ; <p>Présentation générale de l'offre; Références de l'entreprise dans les réalisations similaires Personnels ; Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (; Méthodologie d'exécution photos) ; Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ; Offre financière</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :</p> <p>Critères éliminatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement et non remise dans un délai de 48 heures; • Production des offres en nombres insuffisant (moins de 07 exemplaires) ; • Certification des photocopies des documents certifiés ; • Absence de la caution de soumission ; • Fausse déclaration ou pièces falsifiées; • Le non-respect de 70 %des critères de qualification de l'offre technique ; • Omission d'un prix quantifié du cadre de détail quantitatif et estimatif; <p>Critères essentiels ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité financière inférieure au 1/3 du montant prévisionnel du marché ; <p>Présentation générale de l'offre; Références de l'entreprise dans les réalisations similaires Personnels ; Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (; Méthodologie d'exécution photos) ; Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ; Offre financière</p> <p>.Non disponibilité de la pondeuse de briques de terres comprimées (Lot 1).</p>

BAMENDJOU le 11 Mars 2020

Le MAIRE

KAMDOUM

COMMUNE DE FOUMBAN

**ADDITIF N°02AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM-TBEC DU 13/02/2020 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE
D'APPLICATION DE MAMBAIN DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION
DE L'OUEST**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires:

- Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;
- De n'avoir pas abandonné le chantier dû à son fin ;
- A voir un marché de 2019 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des l'offres ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;

- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

Critères essentiels:

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix unitaire en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (6 oui)

- **Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP**

~~Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (? 1 donne droit à un~~



oui ; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

NB : Prise en compte des techniciens avérés dans l'utilisation des B.T.P

- Conducteur des Travaux (cv ; diplôme et CNI certifiés) = 3 oui
- Chef chantier (CV, diplôme et CNI certifiés) = 3 oui.

NB les trois pièces sont indissociables

Projet à compétence Départementale (conducteur des travaux : Ingénieur du Génie Civil ou Génie Rural (1an) ou Technicien Supérieur Génie Civil ou Génie Rural (3 ans) ; Chef chantier : Technicien Génie Civil ou Génie Rural (2 ans) ou un Agent Technique justifiant de quatre (04) ans.

d) Matériel de chantier à mobiliser; (au moins 6oui)

v Les Contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules certifiées par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous préfet ou son adjoint) ; (un oui pour chaque justification)

v Pour le bâtiment on aura (bétonnière, vibreur, pick-up ; camion, dame sauteuse petits matériels une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous préfet ou son adjoint) et facture donne droit à un oui pour chaque justification). **(cartes grises certifiées par les services du Transport)**

e) Méthodologie; (5 oui)

- Planning conforme = 1 (un) oui ;
- Origine des matériaux = 1 (un) oui ;
- Aspects socio- environnementaux = 1 (un) oui.
- Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1 (un) oui ;
- Plan de localisation = 1 (un) oui.

f) Présentation de l'offre. (2 oui)

- Reliure et intercalaires de couleur autre que le blanc, Lire plutôt
- respect de l'ordre des pièces.

Critères éliminatoires:

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière.

- Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;
- Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des l'offres ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

Critères essentiels:

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix unitaire en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (6 oui)

- **Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP**

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (? 1 donne droit à un oui ; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

NB : Prise en compte des techniciens avérés dans l'utilisation des B.T.P

- Conducteur des Travaux (cv ; diplôme et CNI certifiés) = 3 oui
- Chef chantier (CV, diplôme et CNI certifiés) = 3 oui.

NB les trois pièces sont indissociables

Projet à compétence Départementale (conducteur des travaux : Ingénieur du Génie Civil ou Génie Rural (1an) ou Technicien Supérieur Génie Civil ou Génie Rural (3 ans) ; Chef chantier : Technicien Génie Civil ou Génie Rural (2 ans) ou un Agent Technique justifiant de quatre (04) ans.

d) Matériel de chantier à mobiliser; (au moins 6oui)

v Les Contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules certifiées par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous préfet ou son adjoint) ; (un oui pour chaque justification)

v Pour le bâtiment on aura (bétonnière, vibreur, pick-up ; camion, dame sauteuse petits matériels une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous préfet ou son adjoint) et facture donne droit à un oui pour chaque justification). (**cartes grises certifiées par les services du Transport**)

e) Méthodologie; (5 oui)

- Planning conforme = 1 (un) oui ;
- Origine des matériaux = 1 (un) oui ;
- Aspects socio- environnementaux = 1 (un) oui.
- Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1 (un) oui ;
- Plan de localisation = 1 (un) oui.

f) Présentation de l'offre. (2 oui)

- Reliure et intercalaires de couleur autre que le blanc,
- respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière.

FOUMBAN le 6 Mars 2020

Le ADJOINT AU MAIRE

NJIFOUPAWOUE ADAMOU Govine



COMMUNE DE FOUMBAN

ADDITIF N°03AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM-TBEC DU 13/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUPA NGAGNOU DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DEL'OUEST

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

- Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;
- De n'avoir pas abandonné le chantier dû à son fin ;
- A voir un marché de 2019 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des l'offres ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

Critères essentiels:

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix unitaire en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (6 oui)

- **Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP**

Nombre de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (? 1 donne droit à un oui)

; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

NB : Prise en compte des techniciens avérés dans l'utilisation des B.T.P

- Conducteur des Travaux (cv ; diplôme et CNI certifiés) = 3 oui
- Chef chantier (CV, diplôme et CNI certifiés) = 3 oui.

NB les trois pièces sont indissociables

Projet à compétence Départementale (conducteur des travaux : Ingénieur du Génie Civil ou Génie Rural (1an) ou Technicien Supérieur Génie Civil ou Génie Rural (3 ans) ; Chef chantier : Technicien Génie Civil ou Génie Rural (2 ans) ou un Agent Technique justifiant de quatre (04) ans.

d) Matériel de chantier à mobiliser; (au moins 6oui)

v Les Contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules certifiées par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous préfet ou son adjoint) ; (un oui pour chaque justification)

v Pour le bâtiment on aura (bétonnière, vibreur, pick-up ; camion, dame sauteuse petits matériels (carte grise certifiée par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous préfet ou son adjoint) et facture donne droit à un oui pour chaque justification).

e) Méthodologie; (7 oui)

- Planning conforme = 1 (un) oui ;
- Origine des matériaux = 1 (un) oui ;
- Aspects socio- environnementaux = 1 (un) oui.
- Hygiène et salubrité au chantier = 1 (un) oui
- Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1 (un) oui ;
- Plan de localisation = 1 (un) oui.
- Respect du délai d'exécution des travaux = 1 (un) oui

f) Présentation de l'offre. (2 oui)

- Lire unique**
- Remise et intercalaires de couleur autre que le blanc,
 - respect de l'ordre des pièces.

Critères éliminatoires

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70 % de oui** seront admises à l'analyse financière.

- *Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;*

- Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent ;

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des l'offres ;

- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

- Absence de caution de soumission ;

- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;

- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

- Certification des documents préalablement certifiés ;

- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

Critères essentiels:

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix unitaire en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (6 oui)

- **Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP**

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (? 1 donne droit à un oui ; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

NB : Prise en compte des techniciens avérés dans l'utilisation des B.T.P

- Conducteur des Travaux (cv ; diplôme et CNI certifiés) = 3 oui
- Chef chantier (CV, diplôme et CNI certifiés) = 3 oui.

NB les trois pièces sont indissociables

Projet à compétence Départementale (conducteur des travaux : Ingénieur du Génie Civil ou Génie Rural (1an) ou Technicien Supérieur Génie Civil ou Génie Rural (3 ans) ; Chef chantier : Technicien Génie Civil ou Génie Rural (2 ans) ou un Agent Technique justifiant de quatre (04) ans.

d) Matériel de chantier à mobiliser; (au moins 6oui)

v Les Contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules certifiées par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous préfet ou son adjoint) ; (un oui pour chaque justification)

v Pour le bâtiment on aura (bétonnière, vibreur, pick-up ; camion, dame sauteuse petits matériels (carte grise certifiée par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous préfet ou son adjoint) et facture donne droit à un oui pour chaque justification).

e) Méthodologie; (7 oui)

- Planning conforme = 1 (un) oui ;
- Origine des matériaux = 1 (un) oui ;
- Aspects socio- environnementaux = 1 (un) oui.
- Hygiène et salubrité au chantier = 1 (un) oui
- Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1 (un) oui ;
- Plan de localisation = 1 (un) oui.
- Respect du délai d'exécution des travaux = 1 (un) oui

f) Présentation de l'offre. (2 oui)

- Reliure et intercalaires de couleur autre que le blanc,
- respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70 % de oui** seront admises à l'analyse financière.

FOUMBAN le 6 Mars 2020

Le ADJOINT AU MAIRE

NJIFOUPAWOUE ADAMOU Govine



COMMUNE DE BAHAM

ADDITIF N°03/AD/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CIPM-AI/2020 DU 09/03/2020 AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/MIWDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CIPM-AI/2020 DU 19/02/2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ENEO DE MOYENNE ET BASSE TENSION A BANKA BAHAM SUR (1,5KM) AXE : SOUOP MAGREU-CEBEC(1KM);TOUKAM MARCEL-LIMITE BAPA(0.5KM) AVEC BRETELLES ET L'EXTENTION DU RESEAU ELECTRIQUE ENEO SUR L'AXE :TEDZU-TEYIMM-CAREF TUOEVWEM (1,5 KM); DEFO TAMTO-FORAGE (1,5KM) A BOUKUE DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX «PROCÉDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : B.I.P-RT-2020

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de BAHAM sur présentation de l'original d'une quittance de versement d'une somme de 30 000 (trente mille) FCFA à la recette municipale de BAHAM d'une somme non remboursable.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de BAHAM sur présentation de l'original d'une quittance de versement d'une somme de 53 000 (CINQUANTE TROIS MILLE) FCFA à la recette municipale de BAHAM d'une somme non remboursable.</p>

2	Attribution
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. aucune entreprise ne pourra être attributaire de plus d'un (01) lot</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Cadre du détail estimatif (CDE)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>voir nouveau Cadre du détail estimatif (CDE) en pièce jointe</p>

BAHAM le 9 Mars 2020

Le ADJOINT AU MAIRE

KAMDEM Roger Gustave

COMMUNE DE FOUMBAN

**ADDITIF N°01AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°001/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM-TBEC DU 13 FEVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MFEMTAME
DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

FOUMBAN le 6 Mars 2020

Le ADJOINT AU MAIRE

NJIFOUPAWOOU ADAMOU Govine

COMMUNE DE FOUMBAN

ADDITIF N°04AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 004/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM-TBEC DU 14 FEVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE VIVRE DE FOUMBAN DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires:

- Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;
- De n'avoir pas abandonné le chantier dû à son fin ;
- A voir un marché de 2019 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des l'offres ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

Critères essentiels:

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix unitaire en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (6 oui)

- **Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP**

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (? 1 donne droit à un oui ; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

NB : Prise en compte des techniciens avérés dans l'utilisation des B.T.P

- Conducteur des Travaux (cv ; diplôme et CNI certifiés) = 3 oui
- Chef chantier (CV, diplôme et CNI certifiés) = 3 oui.

NB les trois pièces sont indissociables

Projet à compétence Départementale (conducteur des travaux : Ingénieur du Génie Civil ou Génie Rural (1an) ou Technicien Supérieur Génie Civil ou Génie Rural (3 ans) ; Chef chantier : Technicien Génie Civil ou Génie Rural (2 ans) ou un Agent Technique justifiant de quatre (04) ans.

d) Matériel de chantier à mobiliser; (au moins 6oui)

v Les Contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules certifiées par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous préfet ou son adjoint) ; (un oui pour chaque justification)

v Pour le bâtiment on aura (bétonnière, vibreur, pick-up ; camion, dame sauteuse petits matériels (carte grise certifiée par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous préfet ou son adjoint) et facture donne droit à un oui pour chaque justification).

e) Méthodologie; (7 oui)

- Planning conforme = 1 (un) oui ;
- Origine des matériaux = 1 (un) oui ;
- Aspects socio- environnementaux = 1 (un) oui.
- Hygiène et salubrité au chantier = 1 (un) oui
- Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1 (un) oui ;
- Plan de localisation = 1 (un) oui.
- Respect du délai d'exécution des travaux = 1 (un) oui

f) Présentation de l'offre. (2 oui)

- Reliure et intercalaires de couleur autre que le blanc,
- respect de l'ordre des pièces.

Critères éliminatoires:

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70 % de oui** seront admises à l'analyse financière.

- Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;
- Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des l'offres ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

Critères essentiels:

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix unitaire en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (6 oui)

- **Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP**

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (? 1 donne droit à un oui ; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

NB : Prise en compte des techniciens avérés dans l'utilisation des B.T.P

- Conducteur des Travaux (cv ; diplôme et CNI certifiés) = 3 oui
- Chef chantier (CV, diplôme et CNI certifiés) = 3 oui.

NB les trois pièces sont indissociables

Projet à compétence Départementale (conducteur des travaux : Ingénieur du Génie Civil ou Génie Rural (1an) ou Technicien Supérieur Génie Civil ou Génie Rural (3 ans) ; Chef chantier : Technicien Génie Civil ou Génie Rural (2 ans) ou un Agent Technique justifiant de quatre (04) ans.

d) Matériel de chantier à mobiliser; (au moins 6oui)

v Les Contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules certifiées par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous préfet ou son adjoint) ; (un oui pour chaque justification)

v Pour le bâtiment on aura (bétonnière, vibreur, pick-up ; camion, dame sauteuse petits matériels (carte grise certifiée par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous préfet ou son adjoint) et facture donne droit à un oui pour chaque justification).

e) Méthodologie; (7 oui)

- Planning conforme = 1 (un) oui ;
- Origine des matériaux = 1 (un) oui ;
- Aspects socio- environnementaux = 1 (un) oui.
- Hygiène et salubrité au châtier = 1 (un) oui
- Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1 (un) oui ;
- Plan de localisation = 1 (un) oui.
- Respect du délai d'exécution des travaux = 1 (un) oui

f) Présentation de l'offre. (2 oui)

- Reliure et intercalaires de couleur autre que le blanc,
- respect de l'ordre des pièces.

~~Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70 % de oui seront admises à l'analyse financière.~~



FOUMBAN le 6 Mars 2020

Le ADJOINT AU MAIRE

NJIFOUPAWOUE ADAMOU Govine

COMMUNE DE DSCHANG

ADDITIF N°01/A/SG/CD/2020 DEMANDE DE COTATION N°01/DC/SG/CD/CDPM/MENOUA/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK UP 4X4 ALA COMMUNE DE DSCHANG POUR LE PROJET DE DEPLOIEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GESTION DES DECHETS COMPOSTABLES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six(06) exemplaires donc un(01) original et cinq(06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions de la demande de cotation, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé réception à l'adresse mentionnée au point 14, ou y être déposée, au plus tard le 09 Mars 2020 à 10 heures, heure locale, dans trois enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : pièces administratives ;

Enveloppe B : offre technique ;

Enveloppe C : proposition financière

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N°01/DC/SG/CD/CDPM/MENOUA/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK UP 4X4 ALA COMMUNE DE DSCHANG POUR LE PROJET DE DEPLOIEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GESTION DES DECHETS COMPOSTABLES

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

1 Remises des offres**Lire plutot**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six(06) exemplaires donc un(01) original et cinq(06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions de la demande de cotation, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé réception à l'adresse mentionnée au point 14, ou y être déposée, au plus tard le 30 Mars 2020 à 10 heures, heure locale, dans trois enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : pièces administratives ;

Enveloppe B : offre technique ;

Enveloppe C : proposition financière

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N°01/DC/SG/CD/CDPM/MENOUA/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK UP 4X4 ALA COMMUNE DE DSCHANG POURLE PROJET DE DEPLOIEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GESTION DES DECHETS COMPOSTABLES

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

2 Cautionnement Provisoire**Au lieu de ...**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant de 500 000 (Cinq cent mille) francs CFA, valable Trente(30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Lire plutot

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant de 624 870 (Six cent vingt quatre mille huit cent soixante dix) francs CFA, valable Trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en une (01) phase, les pièces administratives, les offres techniques et financières seront le 09 mars 2020 à 11 heures, heure locale par la commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

3 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en une (01) phase, les pièces administratives, les offres techniques et financières seront le 30 mars 2020 à 11 heures, heure locale par la commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

DSCHANG le 12 Mars 2020

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

KENFACK FRANCOIS

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm